

REVUE
DE
L'ENSEIGNEMENT
CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

V^e ANNÉE. — TOME VIII. — N^o 45. — JANVIER 1875.

« *Delenda Carthago!* »

SOMMAIRE :

I. AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.....	E. d'ALZON.
II. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DEVANT L'ASSEMBLÉE.	V.-de-P. BAILLY.
III. LES DISCOURS DE DISTRIBUTIONS DE PRIX.....	L. ALLEMAND.
IV. LA MORT DE ROLAND, <i>mystère héroïque</i>	A. d'AVRIL.
V. ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN DE L'HISTOIRE ANCIENNE. III.....	T. de SAINTE-MARIE.
VI. VARIA. — <i>Les libéraux en face de la liberté d'enseignement.</i> — <i>Comment on fonde une Université.</i>	
VII. REVUE DU MOIS.....	
VIII. CHRONIQUE.	
IX. ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.	

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4 ;
PARIS : rue François I^{er}, 8 ;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1875.

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2019.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

FRANCE.	15 fr.
BELGIQUE, ITALIE, SUISSE.	16
ALSACE-LORRAINE, ANGLETERRE, ESPAGNE.	17
ALLEMAGNE.	18
TURQUIE.	19
PAYS D'OUTRE-MER.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1^{er} mai, ou du 1^{er} novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur à l'Assomption, à Nîmes. ou au R. P. V.-de-P. BAILLY, rue François 1^{er}, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. TROTMAN, Gérant, à l'Assomption, à Nîmes, ou au R. P. GERMER-DURAND, correspondant de la *Revue*, rue François 1^{er}, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

UNION DES ŒUVRES OUVRIÈRES CATHOLIQUES

Bureau central : PARIS, 32, RUE DE VERNEUIL.

BULLETIN DE L'UNION

Le *Bulletin* paraît toutes les semaines par livraison de 16 pages in-8°. — Le prix de l'abonnement est de 5 francs par an, pour la France. — Pour l'étranger, le port en sus. — Les abonnements sont payables d'avance, et, AUTANT QUE POSSIBLE, en un bon sur la poste à l'ordre de M. le CHEF DU SÉCRÉTARIAT du Bureau Central des Œuvres Ouvrières catholiques, rue de Verneuil, 32, à Paris.

MANUEL DE PRIÈRES ET DE CANTIQUES

POUR LES

Œuvres de la Jeunesse et les Cercles catholiques.

Ce Manuel est destiné aux Œuvres générales et aux Œuvres paroissiales. Il peut également être employé comme Manuel de piété dans les mêmes conditions que la *Journée du Chrétien*, qu'il renferme à peu près entièrement.

PRIX	Œuvres agrégées à l'Union.	Œuvres non agrégées.
Relié en carton, dos toile, plats en papier.	40 cent.	45 cent.
Relié, toile pleine unie.	45	50
Relié, toile pleine gaufrée, titre or.	50	60

AVENIR

DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

PREMIER ARTICLE.

Nous touchons, en politique, à l'un de ces moments terribles où les vapeurs de l'abîme s'étant épaissies, on peut dire avec le Saint-Esprit, des législateurs les plus fameux : Ils n'ont rien su, rien compris ; ils marchent dans les ténèbres ; les bases du monde vont être bouleversées : *nescierunt neque intellexerunt, in tenebris ambulans, movebuntur fundamenta terræ*, et dans cette nuit funèbre, la seule chose que la Providence permette de voir clairement, c'est l'ignorance, la sottise et le désarroi de nos guides : *nescierunt neque intellexerunt, in tenebris ambulans*.

Et c'est au sein de cette obscurité profonde que s'agitent les questions les plus graves, sans que la masse des honnêtes gens de la législature paraisse s'en douter ; ils ne savent pas, ils n'y comprennent rien.

Pourtant, ils vont voter une loi fondamentale, une loi qu'on pourrait appeler la loi de vie ou de mort de l'Église et de la révolution. S'en doutent-ils ? Qui pourrait affirmer qu'ils en ont conscience ? Oui, dans le camp révolutionnaire on le sait. Dans le camp conservateur, quelques catholiques avant tout le savent aussi ; mais les autres ? Et les autres, c'est la majorité.

Soyons sincères ; il y a quelques chances pour qu'une certaine liberté soit accordée à l'Enseignement supérieur, et, quelle qu'elle soit, il faut en profiter. Comment ?

Pour trouver la réponse à cette question si grave, il importe de bien préciser les termes de la lutte qui a lieu en ce moment, et pour cela, il faut aller (chose triste à dire) demander l'indication nette des termes du combat à M. Challemel-Lacour. Certes, personne n'est plus éloigné que nous de ses abominables doctrines, mais il faut rendre justice à qui de droit; de tous les orateurs qui ont parlé dans cette discussion, le plus franc, le plus sincère a été, incontestablement, M. Challemel-Lacour, lorsqu'il a nettement établi que la guerre est engagée, à propos de l'Enseignement supérieur, entre l'Église et la révolution. Merci à M. Challemel-Lacour d'avoir parlé avec cette franchise.

Nous saurons désormais à quoi nous en tenir; et, laissant de côté les catholiques consciencieux et éclairés qui voient, aussi bien que nous, jusqu'où vont les conséquences du refus ou de l'octroi de la liberté de l'Enseignement supérieur : à la masse d'honnêtes gens que les affaires, les intrigues, ou tout autre motif empêchent d'aller au fond du problème, nous nous permettons de dire :

Enfin, vous êtes catholiques, n'est-ce pas ? et vous voulez, sinon vivre, au moins mourir dans l'Église catholique. Eh bien ! pour que l'Église catholique subsiste en France, il lui faut, de toute nécessité, dans les circonstances présentes, la liberté de l'Enseignement supérieur, et, si vous refusez de vous en rapporter à nous, veuillez du moins vous en rapporter à M. Challemel-Lacour. Voulez-vous le triomphe de la révolution ? Refusez, ô conservateurs, la liberté. Sentez-vous que le moment vient où, dans le naufrage universel, vous n'aurez plus d'asile que le rocher de l'Église ? Votez pour l'Enseignement supérieur libre, c'est M. Challemel-Lacour qui vous le dit, non pas précisément en ces termes ; mais étudiez son discours, vous y verrez tout ce que nous répétons, d'après sa pensée très-nette. Aussi faut-il que la Chambre soit cruellement hallucinée par les fausses lueurs du libéralisme, pour qu'il ne se soit trouvé personne dans son sein qui acceptât le combat tel que M. Challemel-Lacour le présentait, et vint dire carrément : Le préopi-

nant a raison, il n'y a que deux champions en présence, l'Église et la révolution. Catholiques, avant tout, à droite! révolutionnaires, avant tout, à gauche! et que ceux qui ne sauront pas choisir, restent entre deux, pour être foulés aux pieds dans un commun mépris.

Et dire que probablement ces hommes d'entre deux nous donneront une loi où ils rêveront l'alliance des deux adversaires irréconciliables, l'Église et la révolution! Jésus-Christ et Bélial!!

Car si jamais la parole de l'Apôtre a été manifeste, c'est bien dans ces solennelles agitations; mais que voulez-vous? ils n'ont rien appris, ils n'ont rien compris, *nescierunt neque intellexerunt*; n'est-il pas juste qu'ils tombent dans l'abîme au sein de ténèbres d'autant plus épaisses qu'après tout elles sont volontaires? Peut-être calomnions-nous? Ah! que nous en serions heureux et qu'il nous serait agréable de faire amende honorable à deux genoux, un cierge de douze livres à la main et la corde au cou; mais hélas! cette consolation nous sera-t-elle accordée? Eh! que nous avons peur d'être condamnés à dire : nous n'avions que trop raison.

Notre conviction est qu'on va nous donner une bonne petite loi avec un délayage de liberté et une dose copieuse de servitude. On inscrira le mot liberté pour la forme; on forgera quelques chaînes solides à l'usage de l'Église; on ne la garottera pas tellement qu'elle ne puisse se mouvoir, mais le geôlier universitaire qui ne donnera pas, lui, sa démission, la menacera, au moindre mouvement un peu vigoureux, de la réintégrer dans sa prison; et Dieu veuille qu'alors les menottes ne soient pas trop douloureuses! Ce sera la liberté à la Bismark; que M. Challemel-Lacour s'en contente, rien d'étonnant. On ne réfléchit pas assez que l'homme qui se proclame le plus détesté du monde est le plus haut représentant de la révolution; et la preuve en est dans la sympathie que M. Challemel-Lacour lui témoigne. Tandis que l'homme incontestablement le plus aimé du monde, c'est Pie IX, le chef visible de l'Église. D'un côté, la haine et son Bismark, avec la révolution; de l'autre, l'amour

avec l'Église et son chef. Quel contraste et quel enseignement!

Quoi qu'il en soit, ne nous berçons pas de rêves dorés: nous aurons une loi telle quelle, une loi qui sera censée un triomphe pour nous, de telle sorte que si, après sa promulgation, nous n'éclatons pas en actions de grâces, nous serons accusés de la plus noire ingratitude. Pour moi l'expérience en est toute faite (1).

Eh! bien non, si la liberté telle qu'il nous la faut n'est pas proclamée, nous ne remercierons pas, nous ne murmurerons pas; nous chercherons quel parti nous pourrions tirer de ce qui aura été accordé.

Il n'est pas possible de prévoir d'avance ce qui sera fait, mais d'avance nous pouvons poser quelques indications sur ce que, dans tous les cas, nous aurons à faire; et c'est pourquoi nous provoquons l'attention la plus sérieuse des catholiques tout court qui sont en communauté de principes avec nous. Nous les conjurons de se mettre en relations plus intimes avec nous et de nous apporter leurs observations. Ils nous permettront de les discuter; mais si les principes sont communs, il sera bien difficile qu'après d'amicales applications les conséquences ne soient pas identiques.

Je dis que, pour assurer, en face de la future loi sur l'Enseignement supérieur, quelle qu'elle soit, la défense de l'Église catholique, il faut cinq principales conditions :

- 1° L'union;
- 2° L'action;
- 3° La prière;
- 4° Les dons de la charité;
- 5° L'organisation.

Quelques brèves explications sont nécessaires sur ces divers points. Je me hâte de les soumettre aux amis de l'Enseignement supérieur franchement libre.

1° L'UNION. — Au sein de l'Église catholique, je ne connais

(1) Après la loi sur l'Enseignement secondaire, j'eus l'occasion de ne pas témoigner une admiration suffisante à M. de Montalembert; j'en reçus une méridionale sur le peu de reconnaissance des catholiques, dont je conserve la minute.

qu'une seule espèce d'union, celle qui se fait dans la vérité ; aussi pour l'œuvre que nous proposons, n'appelons-nous que les catholiques sans adjectif, les catholiques avec le Pape infailible, avec le *Syllabus* sans faux commentaires, j'allais dire sans faux nez, selon un mot connu. Au moment où l'Église est combattue, non pas avec la fureur sauvage, brutale des persécutions de Dioclétien, mais avec une haine savante, combinée, persévérante, menteuse surtout, bien autrement redoutable que le fer et le feu, les catholiques ont un avantage en certains pays du moins, ils peuvent s'unir, sans doute et avant tout sous la direction du premier pasteur, puis des évêques ; mais que de luttes où l'autorité ne doit pas se compromettre et qu'elle encourage pourtant ! Pie IX a béni les comités catholiques, leurs assemblées générales, les congrès d'enseignement chrétien ; il bénira encore toutes les tentatives d'union de ce genre, mais quand il s'agit d'une œuvre d'enseignement de doctrine, il est évident qu'il bénira avec un amour spécial celles qui tendront à entrer dans l'esprit des grandes vérités qu'il lui a été donné de proclamer et de définir. Or si l'on peut chercher à comprendre quelque chose aux plans de la Providence, n'est-il pas clair qu'après les constitutions du Concile du Vatican, la question des Universités libres acquiert une opportunité toute particulière ? Et comme des efforts individuels sont incapables de les préparer, il importe de faire appel à des forces qui, se groupant, feront sortir du sol des institutions puissantes comme la foi qui les aura inspirées. — Il nous est impossible de ne pas saluer avec admiration ce que les catholiques du Nord ont entrepris à Lille. Les voilà prêts ! quand le serons-nous sur tous les points de la France ? Quand nous serons unis.

2° L'ACTION. — L'aura-t-on du premier coup ? Ce serait à souhaiter, mais depuis longtemps il y a eu de tels efforts pour produire un christianisme individuel, que le sentiment d'une action commune semble oblitéré chez la plupart des catholiques. Se voyant seuls, ils se découragent et ne tentent rien. Unis, ils se sentiraient capables de faire quelque chose,

surtout si leur volonté reposait sur cette absolue unité de principes que nous avons posée tout d'abord. On ne réfléchit pas assez que le signe particulier de l'Église catholique c'est l'action. Là où l'action cesse, la vie se retire; les pays où la foi s'éteint sont ceux où elle n'agit pas. Grâce à Dieu, l'action nous est devenue une nécessité; mais si elle s'est portée sur une foule de buts excellents, aujourd'hui elle doit se diriger sur le but le plus excellent de tous : l'enseignement supérieur de la vérité. Que faire? Établir nos droits à être enseignés par le Fondateur de toutes les Universités catholiques, à obtenir des hommes qui, formés par de vigoureuses études, seront capables de pulvériser tous les sophismes de la prétendue science moderne, offriront pour les études secondaires des programmes et des examinateurs chrétiens, fourniront à toutes les sciences divines et humaines des maîtres à la hauteur de ce qu'ils doivent enseigner et des intelligences qu'ils doivent préparer aux conditions exigées à l'entrée des diverses carrières. Quand nous serons ainsi prêts, avec quelle facilité nos évêques ne pourront-ils pas s'entendre pour faire ce qui probablement leur serait impossible dans l'isolement.

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer les études préparatoires auxquelles il est grand temps que nos jeunes catholiques désireux de professer un jour se préparent : philosophie, théologie, droit, médecine, sciences, lettres... que d'éléments à remuer dans la solitude! Et d'autre part, combien les catholiques qui n'enseignent pas, mais veulent l'enseignement chrétien à son plus haut degré, peuvent le préparer en faisant connaître autour d'eux l'importance d'une œuvre aussi colossale et quelle action à dépenser pour en arriver là!

3° LA PRIÈRE. — Rien d'admirable comme la manière dont le divin fondateur de l'Église a disposé, dès le commencement, non-seulement les germes de la hiérarchie, des institutions positivement divines de la nouvelle société qu'il venait établir, mais encore les premiers linéaments de toutes les œuvres qui,

sans être essentielles, seraient pourtant un jour d'une féconde utilité; ainsi, l'on serait probablement accusé de paradoxe si l'on disait que les Universités ont commencé avec l'Église, et pourtant, à un certain point de vue, rien n'est plus vrai. Qu'étaient les Apôtres, au sortir du Cénacle? les docteurs des nations, les professeurs d'une science nouvelle. Prêchant la loi de Dieu, ils posaient les vraies bases du droit; ayant le don des langues, ils préparaient une littérature nouvelle; leur pouvoir sur les malades et sur les morts valait, je pense, toutes les Facultés de médecine, et préparait une hygiène très-sérieuse. Mais je n'insiste pas. Toutefois, on m'accordera bien que cette assemblée de docteurs d'une nouvelle espèce, dans leur ensemble, dans la vie commune qu'ils menèrent pendant plusieurs années, dans la manière dont ils s'appuyaient les uns les autres, offre un type tel, que les Universités modernes ne peuvent rien désirer de plus que d'en être une intelligente imitation. Or, quel était le secret de ces hommes? La prière. — *Erant perseverantes in oratione Dei*; et, non-seulement eux, mais les saintes femmes et les frères, *cum mulieribus et fratribus*. La prière; oui, parce que le fond de nos Universités, c'est la vérité divine se communiquant à toutes les sciences, et que la source de toutes les sciences, c'est Dieu, parole, vérité éternelle. *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum*. C'est à ce Verbe éternel, dans le sein de son Père, qu'il faut remonter par la prière, et, non-seulement les maîtres, pour obtenir le don d'un enseignement vrai, mais tous ceux qui sont intéressés à la vérité, à la pureté, à la divinité de cet enseignement. Ah! si nos lecteurs voulaient tous les jours invoquer le Saint-Esprit, Jésus-Christ, Verbe éternel, Dieu, Père des lumières, pour que nos Universités puissent un jour répandre au loin les rayons puissants et féconds de la vérité catholique! si l'on pouvait dire d'eux ce qui est dit des Apôtres et des premiers chrétiens, *et erant perseverantes in oratione Dei*, pense-t-on que cette grande question ne ferait point un pas immense? Nous nous permettons de provoquer, de la manière la plus instante, des adhésions; qui sait (sup-

posé qu'elles fussent nombreuses) si elles ne nous engageraient pas à solliciter des encouragements de Celui qui, successeur des Apôtres, demeure le Docteur universel des nations. Or, n'en doutez pas, le jour où Pie IX aura permis des prières pour la fondation des Universités catholiques, nous serons sûrs que les Universités catholiques voulues dans les desseins de Dieu s'établiront tôt ou tard.

4° LES DONNÉS DE LA CHARITÉ. — Puisque la franchise de M. Challemel-Lacour nous a rendu un signalé service, je veux lui rendre un service à mon tour : c'est de lui révéler un des secrets de notre force à nous catholiques. Qu'il prenne la peine, pendant le temps de Noël, d'aller dans une des églises de Paris où l'on expose des crèches, il y verra un petit enfant de cire, probablement, avec un vieillard, une jeune femme, des bergers, des bœufs, des vaches, un âne, plus ou moins artistement travaillés. S'il y va au temps de l'Épiphanie, il verra, de plus, des hommes vêtus à l'orientale, des chameaux, des animaux plus ou moins bizarres. Et il n'y comprendra rien. Je vais lui expliquer le mystère. Ce petit enfant, c'est un Dieu qui a donné toutes les richesses du ciel, et s'est donné lui-même, et, par une vertu que dix-huit siècles n'ont pas affaiblie, attire tout à lui. *Omnia traham ad meipsum*. Que ses disciples donnent ce qu'ils ont et se donnent eux-mêmes, avec la perfection de Jésus enfant, et plus tard crucifié; hélas! non. — Mais enfin, la leçon est là, permanente à la crèche d'abord, et à la croix ensuite, et bien des pauvres commencent à donner. Dans l'Évangile, les bergers commencent, et Jésus-Enfant accepte l'aumône des pauvres, puis, viennent les Mages; ce sont les riches et les savants; ils donnent aussi de l'or, de l'encens et de la myrrhe; ce que ces dons signifient, on le dira plus tard à M. Challemel-Lacour, s'il le désire. Mais, pour aujourd'hui, qu'il lui suffise de voir comment Jésus naissant, vivant, puis mourant parmi nous, accepte les dons de la terre en échange des dons du ciel, comment il se donne lui-même et demande à quelques-uns de ses disciples de se donner tout entiers à lui, et il aura la théorie de la charité, qui descend du ciel par

Jésus-Christ, et remonte au ciel avec les dons de la terre et le don que certaines âmes font d'elles-mêmes, pour imiter plus parfaitement Dieu, se donnant par Jésus à l'humanité tout entière.

Tels sont les dons de la charité, qu'en ce moment solennel, tous les catholiques qui veulent sincèrement l'Enseignement supérieur, doivent se disposer à faire. En Belgique, les Évêques ne craignent pas de s'adresser au peuple, et le peuple donne beaucoup pour l'Université de Louvain. Ces sortes de dons ne sont pas encore dans nos mœurs; on les y mettra, comme on y a mis les pèlerinages.

Pie IX, dans la Bulle pour l'Indulgence jubilaire, excite l'Église universelle à l'aumône; l'aumône, faite aux corps qui souffrent, est une œuvre excellente; je ne sais pas si l'aumône faite aux âmes faibles, malades, ignorantes, n'est pas, dans sa pensée, une œuvre plus excellente encore.

Reste la cinquième question, celle de l'organisation. Il est utile, à cause de son importance, de lui réserver un article spécial.

E. D'ALZON

Des Augustins de l'Assomption.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DEVANT L'ASSEMBLÉE.

La session législative s'est ouverte par un Message du Président de la République, qu'une lettre magique et demeurée mystérieuse a fait raturer en divers sens.

Le Message ne contenait aucune allusion à la grosse question de l'enseignement, ni au désastre social que nous cause l'Université.

Tout allait bien : — « Affermissement de la paix — aucune complication — rapports plus confiants — relations pacifiques et amicales — situation économique sensiblement améliorée — récolte exceptionnelle — chiffre (de production agricole) qui n'avait jamais été atteint (dans les discours précédents) — abondance heureuse — prospérité générale du pays — activité industrielle reprise — jamais d'exportations aussi considérables — activité imprimée aux travaux — vaillant effort du travail national, etc., etc. » Mais le ver rongeur caché sous ce badigeonnage aux belles couleurs, qu'on passe chaque année sur la société vermoulue, ce ver cruel de l'enseignement d'État, on sent que M. le Président de la République, qui a eu le bon esprit, cependant, de ne pas confier ses fils à l'Université, n'en a pas plus conscience que l'Assemblée.

Quelques bouts de lois constitutionnelles et le budget équilibré, seraient un suffisant et magnifique résultat.

Mais à l'heure même où ces paroles sonores traversaient l'atmosphère comme un gaz insipide, inodore, incolore, qu'on ne saurait recueillir, d'autres paroles solides, parce qu'elles

sont vraies, étaient solitairement répandues sur le pavé de nos églises, et une neuvaine de supplications était le Message de la France catholique au Dieu tout-puissant et à la miséricordieuse Reine du Salut.

Aussi, au jour du Message présidentiel, cette Chambre, qui croyait avoir tant de choses plus importantes à faire, se trouva-t-elle habilement, et contre l'attente universelle, n'avoir à son ordre du jour que la question, écartée depuis trois ans, de l'Enseignement supérieur. Tout le reste s'était évanoui, car lorsque Dieu veut marquer son heure, il réduit tout au néant.

La Chambre se trouva donc, le jeudi 3 décembre, aussitôt après les derniers applaudissements qui ensevelissaient le Message, en face de la discussion sur la proposition de M. le comte Jaubert, relative à la liberté de l'Enseignement supérieur.

La première délibération a donné lieu à des incidents intéressants, et un vote considérable de 531 voix contre 124 voix radicales et furieuses, a décidé qu'on passerait ultérieurement à une nouvelle délibération.

Les mêmes circonstances qui avaient amené la discussion dès le début de la session, ont précipité la seconde délibération. L'ordre du jour s'est effondré devant cette question, que chacun repoussait *in petto* vers des temps quelconques. Nul autre rapporteur n'était prêt; on avait essayé de tous les expédients, il fallait absolument boire le calice de la deuxième délibération.

La gauche fit des orages; elle profita même d'un jour où la droite était allée dîner de bonne heure, pour prétendre faire fixer la question vulgaire de l'*ordre du jour* au moyen d'un vote à la tribune, solennel comme celui de la Convention pour faire tomber la tête de Louis XVI. Elle espérait que ce vote, qui ne permet pas de voter aux gens trop pressés de dîner, obtiendrait un ajournement. On perdit un ou deux jours, on se déconsidéra considérablement, mais la deuxième délibération arriva.


Les vacances des étrennes, bien rapprochées cette année

pour la Chambre des grandes vacances, sont venues, il est vrai, grâce à diverses manœuvres, couper la deuxième délibération en deux.

Puissent nos députés, au spectacle de l'Enfant de la crèche et des joies des petits en ce temps de Noël, méditer sérieusement sur la nécessité de ne plus permettre à l'Université, qui représente si exactement Hérode, de s'emparer de tous les enfants mâles, pour détruire le règne de Jésus-Christ.

V.-DE-P. BAILLY.

Nous entrerons dans le détail de la discussion quand elle sera achevée en seconde délibération, afin de faire mieux ressortir l'ensemble des curieux aveux où sont tombés nos amis et nos ennemis.



LES DISCOURS

DE DISTRIBUTIONS DE PRIX.

(Suite.)

COLLÈGES LIBRES.

Nous avons rendu à César plus qu'il ne lui est dû ; car nous l'avons salué, lui, le premier, sous sa robe de maître d'école. Nous aimons à penser qu'il voudra bien reconnaître cet empressement et cette générosité de sujets qui payent le tribut avec usure. Lorsque les martyrs du cirque saluaient César avant de mourir, *morituri te salutant*, César portait le manteau du commandement militaire : mais lorsque César passait dans les rues de Rome, affublé de sa longue robe traînante, les gamins de la ville pouvaient s'attrouper en lui criant : « Noue ta ceinture et relève ta robe. » Nous n'avons point fait ainsi ; nous avons passé en revue les œuvres de César, maître d'école et de pension, comme s'il n'était pas un concurrent et un concurrent armé d'un pouvoir absolu.

Plus d'une fois, on a pu le remarquer, nous avons pris plaisir à louer ce qui nous semblait digne d'éloges, nous avons applaudi à de généreuses paroles qui auraient trouvé plus d'échos dans nos enceintes chrétiennes.

Il est temps d'arrêter nos regards sur des œuvres plus pures, toujours sérieuses et toujours à leur place ; ce sont les fruits de la liberté catholique. Ici, les positions ne sont pas fausses ; grâce à la charité chrétienne, toutes les opinions libres s'em-

brassent dans l'unité. L'orateur se sent à l'aise dans le développement de la pensée, il n'est pas emprisonné dans ces banalités du devoir et du travail avec exclusion des motifs surnaturels, ni gêné par la crainte d'offenser l'un des *cultes* reconnus ou non reconnus. Il évolue avec facilité dans un sujet qu'il a choisi librement ; les thèmes varient, l'esprit est le même. Sous des traits différents, qui conservent au style de chaque orateur un caractère propre, on reconnaît un fond de physionomie qui leur assigne à tous une famille commune.

Séminaire de Saint-Célestin, à Bourges. — Le Supérieur, M. l'abbé Mingasson, a lu une étude historique fort intéressante sur les Séminaires de ce diocèse.

Après avoir fait ressortir le contraste qui existe entre les œuvres du siècle, aussi éphémères dans leurs durée que précoces dans leur croissance, et les œuvres de l'Église, défiant le temps comme elles ont, à l'origine, vaincu des obstacles sans nombre, l'orateur entre en matière par un exposé rapide et lumineux des origines de l'éducation cléricale en France et surtout dans le Berry.

Il passe en revue les écoles monastiques et les fondations des anciens évêques. Malgré l'opposition acharnée des Universités de Paris et d'Orléans, Louis XI, sollicité par l'évêque Jean Cœur, et se souvenant du saint baptême qu'il avait reçu à Bourges, força le Parlement à enregistrer les lettres patentes qui créaient l'Université de cette ville, après avoir obtenu du Pape la bulle d'institution. On y vit bientôt Maldonat, escorté de six cents élèves de théologie, venant visiter Cujas qui, le lendemain, lui rendait sa visite, accompagné de huit cents élèves de droit.

L'Université appelait les Petits-Séminaires.

« Sainte Jeanne de Valois commença l'œuvre. » Le Petit-Séminaire de Bourges peut être fier d'une telle origine.

Les pensées des saints ne sont jamais stériles. Dieu met sa puissance à leur service ; il leur donne les joies de la fécondité. Pendant qu'avec toutes les ressources de l'empire, les hommes

du siècle, « semblent tout devoir faire de rien, aboutissent à ne faire de tout qu'un rien dérisoire », Celui qui de rien créa toutes choses communique à ceux qui l'aiment le don de transformer une crèche en un règne qui ne finit point.

A partir de cette époque, les fondations se multiplient.

Citons seulement le *Collège de Sainte-Marie*, fondé par Jean Niquet, le 4 mai 1573, et confié aux RR. PP. de la Société de Jésus. Ce collège où se fit l'éducation d'un prince de Condé, où enseignèrent Labbe et Bourdaloue, est devenu un lycée de l'Université d'Etat. « Vraiment, ces riches bénéficiers, ces pauvres moines, que nos esprits forts raillent si agréablement, avaient bien quelque chose de bon : Car ils bâtissaient à leurs frais de beaux collèges que les fils de la Révolution ont pris sans qu'il leur en coûtât rien. »

Ainsi les ennemis de Dieu et de l'Église n'ont de force que pour détruire. En 1682, Mgr Phélypeaux de la Vrillière jetait les fondations d'un splendide édifice, le magnifique Grand-Séminaire de Bourges, « dont la Révolution s'est fait une caserne au même prix qu'elle s'est fait un lycée ».

Cette fondation répondait au vœu du Concile de Trente, d'après lequel les évêques devaient s'efforcer d'établir des maisons spéciales pour l'éducation des jeunes clercs. En effet, « à Bourges comme ailleurs, le contact assidu des jeunes gens que le sacerdoce attirait à lui, avec ceux qu'attendaient les dignités du siècle, portait de mauvais fruits ».

L'orateur aurait pu ajouter que ce saint Concile, à l'exemple de Jésus-Christ, recommandait surtout de favoriser les vocations des enfants pauvres, se souvenant que ce divin Sauveur voulut être pauvre, qu'il choisit ses Apôtres parmi les pauvres, et que presque toutes les grandes choses de notre grande histoire chrétienne ont été accomplies par des pauvres. Le moment est venu, en ce suprême péril de la patrie et de l'Église, de songer à ce renouvellement de l'apostolat ; le moment est venu de recruter des collèges d'apôtres parmi les pêcheurs, parmi les pauvres ouvriers de la ville et des champs. Les Pères de l'Assomption ont ouvert les *alumnats* de Notre-Dame

des Vocations, qui répondent parfaitement aux besoins actuels ; les Pères Jésuites ont créé des écoles apostoliques, d'autres fondations du même genre attestent la nécessité de ces sortes d'œuvres. Dans les Petits-Séminaires eux-mêmes, « beaucoup d'appelés ne sont jamais élus, et les meilleures vocations, celles où le talent accompagne la vertu, courent le plus de risques ». Car la richesse a le triste don d'engendrer mille préoccupations qui étouffent les saints désirs, mille bruits intérieurs qui couvrent la voix de Dieu, et, au Petit-Séminaire, de tous ceux qui sont élevés par l'Église, peu se trouvent, en définitive, élevés pour l'Église.

Voilà pourquoi, sans doute, l'épiscopat fonde les meilleures espérances sur les œuvres telles que celle de Notre-Dame des Vocations, pour conjurer ce mal effrayant qui nous menace, je veux dire la désertion du sanctuaire. A mesure que les vérités diminuent, les gardiens de la vérité deviennent plus rares. Aux pauvres de prendre ce poste glorieux que les riches leur abandonnent ; aux riches de tâcher de racheter leurs âmes, en favorisant l'éducation cléricale des pauvres.

Nous ne pouvons suivre M. l'abbé Mingasson dans les développements qu'il donne à sa thèse historique, malgré tout le plaisir que nous y aurions.

Arrivé à l'époque de la grande Révolution, l'orateur nous fait partager la sainte indignation qui s'empare de son âme. « Le siège de saint Ursin était profané, notre archevêque était chassé, un intrus osait occuper son trône. A un apostat semblable, il fallait des maîtres qui ne le fissent pas rougir : on chassa donc les Sulpiciens des deux Séminaires, et on mit à leur place à peu près ce qu'aujourd'hui on met en Suisse à la place des évêques et des prêtres fidèles. L'arbre ne change pas ses fruits, ni l'esprit révolutionnaire ses façons d'agir. »

Les temps de Domitien sont revenus. On veut ne plus courir le risque de rencontrer rien d'honnête : *Ne quid usquam*

honestum occurreret. Deux directeurs du Grand-Séminaire sont massacrés. M. Dubignon, Supérieur du Petit-Séminaire, meurt à bord « de ces lugubres pontons de l'île d'Aix, où souffrirent et moururent dans les tourments de la faim, du dénûment le plus cruel, de l'épidémie et de traitements ignobles, des milliers de prêtres chrétiens ».

L'orateur a raison d'ajouter : « Leur sang, Messieurs, a été notre semence sacerdotale. »

Il termine son discours, si plein de choses, par une péroraison émouvante dont nous détachons ces quelques lignes : « Enfants ! soyez dignes de vos aïeux dans la foi... A vous dont les pères ont gravi l'échafaud, et dont un condisciple tombait, il y a trois ans, sous la fusillade des assassins de la Commune, le R. P. Cottereau, que je salue et que j'invoque en passant, à vous il faut plus que de la science et de la ferveur, il faut la hardiesse du bien, une fermeté invincible. »

SAINTE-MARIE D'OLORON, *diocèse de Bayonne*. — C'est encore une esquisse d'histoire que nous devons, j'allais dire au pinceau de M. l'abbé Menjoulet, vicaire général. Son discours fait passer sous nos yeux l'existence déjà demi-séculaire de cette florissante maison. En quelques pages, nous faisons connaissance avec ses fondateurs, ses directeurs successifs et ses élèves.

Comme tant d'autres, l'institution Sainte-Marie « est née de la charité de nos évêques ». Trois illustres prélats y ont tour à tour dépensé les efforts de leur zèle. Saluons d'abord ce « noble fils de la Provence » qui, au début de sa carrière apostolique, sut confesser la liberté de l'Église et souffrir pour elle, « sous les verroux du donjon de Vincennes ». Quelques années plus tard, le geôlier de M^{sr} d'Astros, le fondateur de l'Université de l'État, mourait en exil, à Sainte-Hélène, et sa victime prenait place parmi les princes de l'Église. « Entre sa glorieuse captivité et son élévation au siège de Saint-Saturnin,

le cardinal d'Astros fut, à Bayonne, le successeur de saint Julien, de saint Grat et de saint Léon. »

M^{sr} d'Arbou, son successeur, « qui passa en faisant le bien », vaincu par des souffrances continuelles, « confia bientôt sa houlette pastorale » à l'évêque actuel, M^{sr} Lacroix, qui honore la maison de Sainte-Marie « d'une affection particulière » bien justifiée.

Les *directeurs* de cette institution furent successivement l'abbé Soubielle, condisciple, au collège de Pau, de M. Laurentie, et à Saint-Sulpice, de M. de Salinis. Après M. Adoue, qui fit reconstruire le collège et M. Laugt-Pouy, le gouvernement en fut confié, par M^{sr} Lacroix, aux prêtres de la Congrégation de Bétharram qui, depuis 1855, n'ont fait qu'en développer la propriété.

Est-il étonnant que, protégés par de tels évêques, de tels maîtres aient produit de bons élèves. « Deux ou trois mille sont sortis de cette maison, la plupart lui font honneur. » Ici, l'orateur consacre un souvenir spécial « à cet admirable Hippolyte Ambroise..., mort avec tant de gloire dans les plaines de Reischoffen. »

Collège libre de Lachapelle-sous-Rougemont. — Nos lecteurs n'ont pas oublié les touchants adieux adressés par M. le Directeur du *Collège libre de Colmar* aux catholiques de cette ville. C'était une oraison funèbre, mais elle contenait des promesses de résurrection. Les courageux athlètes prenaient le chemin de l'exil, ou plutôt ils se retiraient, avec la patrie, derrière des frontières plus étroites, abandonnant au vainqueur le prix de longs travaux et de généreux sacrifices. Mais les âmes demeurent libres, les apôtres n'abandonnent jamais les âmes. Ils sont venus jeter la semence de la bonne éducation sur une terre voisine demeurée française; ils ont semé dans les larmes, et bientôt nous les verrons, dans la joie, recueillir et porter, d'une main triomphante, les gerbes de la moisson. Telle est l'origine du nouveau collège de Lachapelle-sous-Rougemont.

M. l'abbé Didio a raconté les héroïques commencements de cette entreprise. Il a fallu, pour vaincre des obstacles presque insurmontables, « le triple concours des maîtres, des parents, et des âmes dévouées à l'Alsace ».

Oui, il a fallu aux maîtres un courage et un dévouement surnaturels pour oser et pour accomplir une telle œuvre, au milieu de tant de difficultés. Une telle audace dans le sacrifice ne peut se rencontrer que dans des cœurs élevés au-dessus d'eux-mêmes par l'amour divin : « Amour de la jeunesse catholique, amour de la religion, amour de la patrie, cet amour qui résiste à tous les désastres, qui survit à toutes les ruines, parce qu'il est fort comme la mort : *Fortis est ut mors dilectio.* »

Au dévouement des maîtres a noblement répondu le dévouement des familles alsaciennes. Malgré tant de malheurs accumulés, malgré tant de sombres menaces, notre vaillante sœur, toute meurtrie et mutilée, séparée de nous et de la mère patrie par le sort des armes, a trouvé de nouveaux efforts de courage, et le collège catholique a pu « s'ouvrir avec honneur » et se continuer dans l'espérance.

Mais les ressources, les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses considérables d'une nouvelle fondation? M^{sr} Roess, « qui avait si généreusement fondé et doté le gymnase catholique de Colmar », est dans l'impuissance de lui continuer les secours efficaces de sa libéralité. L'Alsace est paralysée : mais la France catholique est là. Quoique épuisée par la guerre et ses suites désastreuses, elle ne peut oublier une de ses filles malheureuse et toujours fidèle. Déjà, « grâce à la sympathie de trois compatriotes (M^{sr} Freppel, évêque d'Angers, M. le député Keller, et M. Didio, avocat à la Cour d'appel de Paris), le Comité catholique des Alsaciens-Lorrains, présidé par M^{sr} de Ségur, a pris l'Œuvre vivement à cœur et lui a accordé un sérieux subside ».

Tout n'est pas fait. Les catholiques français ont contracté une dette sacrée envers ces nobles compatriotes tombés à leurs

avant-postes. Qu'on ne puisse jamais dire de nous : Une province française était placée sur la frontière. Après avoir vaillamment combattu dans cette position dangereuse, elle a succombé avec honneur. Ses petits enfants sont venus demander du pain à la mère patrie, et il n'y eut personne pour leur en donner ». Ce pain qu'ils sollicitent, c'est le pain de la parole, c'est la nourriture de l'âme et de l'intelligence. Pourrions-nous le leur refuser ? Non, nous espérons mieux de la générosité catholique et française. Le collège de Lachapelle-sous-Rougemont sera soutenu ; il vivra, il prospérera et sera toujours digne des souvenirs de Colmar.

L. ALLEMAND.



LA MORT DE ROLAND,

MYSTÈRE HÉROIQUE,

Composé, d'après la chanson de Geste,

A L'USAGE DES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION ET DE PATRONAGE.

Mementote operum patrum quæ fecerunt
in generationibus suis et accipietis
gloriam magnam et nomen æternum.

I.

L'une des conséquences les plus funestes de la *Renaissance* païenne et de l'esprit révolutionnaire, a été l'oubli de notre passé dans ce qu'il a produit de plus glorieux et de plus fécond. Je dis *oubli* : la France, en effet, avait absolument oublié sa grande épopée religieuse et nationale du Moyen-Age, la *Chanson de Roland*. La Providence a voulu que les savants retrouvassent enfin notre trésor, plus précieux mille fois que le trésor conquis jadis par Sigurd, le roi du Franken-Land, dans la légende des *Nibelungen* ; car si la possession du trésor gardé par le dragon Fafnir devait amener la mort de celui qui le possédait, la *Chanson de Roland* n'a jamais donné que des fruits de vie et de lumière.

On a dit avec raison que si notre goût littéraire, si dévoyé et même si dépravé, peut se régénérer un jour, c'est par l'étude de nos épopées du Moyen-Age (1). Mais l'âme de la France est encore plus malade. Or, je ne connais, dans cet ordre de choses, rien de plus propre à la guérir que le retour à l'idéal religieux et chevaleresque, dont la *Chanson de Roland*, offre les types les plus hauts et les plus séduisants. C'est si grand, c'est si beau et si pur que celui qui s'y sera

(1) M. Paulin Paris.

exalté et attendri, en reviendra certainement meilleur et se sentira plus fort contre les appâts grossiers de l'immoralité ou du mauvais goût.

Ce n'est pas le moment de raconter les efforts qui ont été tentés depuis vingt ans à l'effet de populariser nos anciens poèmes soit dans le texte original, soit dans des traductions (1). Mais il faut se rappeler que les *Chansons de Geste*, n'ont pas été composées pour la lecture.

Elles étaient chantées, non-seulement dans les châteaux, mais sur la place publique devant la foule assemblée pendant les jours de fête. Durant le Moyen-Age, la *Chanson de Roland* fut, sous une forme ou sous une autre, le chant de guerre des Français, ainsi qu'en témoigne l'aventure si connue de Taillefer à la bataille de Hastings :

Taillefer, qui moult bien cantoit,
 Sur un roncín qui tost aloit,
 Devant eux s'en aloit cantant
 De Carlemagne et de Rolant
 Et d'Olivier et des vassaus
 Qui moururent à Roncevaux.

C'était préférable à la *Marseillaise*. Pour le dire en passant, les chansons de Geste n'étaient pas comme nos œuvres dites littéraires, l'apanage d'un petit nombre d'élus. On ne les a pas dédiées *to the happy few* : elles s'adressaient aux hommes et aux femmes de toutes les conditions et de tous les âges. Le trouvère des quatre fils Aymon débute ainsi :

Seigneurs, or faites pais, chevaliers et barons,
 Et rois et ducs et contes et princes de renoms,
 Et prélas et bourgeois, gens de religions,
 Dames et damoiselles et petits enfansons.

Béranger commettait donc une grosse erreur historique lorsqu'il se disait à lui-même :

Grâce à ta muse,
 Le peuple enfin a des chants pour sa voix.

(1) Voir l'introduction dans la *Chanson de Roland*, publiée chez Mame, par Léon Gautier.

Il se trompait doublement attendu que le peuple, avant notre prétendue *Renaissance*, avait des chants pour sa voix et des meilleurs, que la critique place aujourd'hui à côté des plus belles œuvres de la Grèce ou de l'Inde, et attendu que, poète essentiellement bourgeois, Béranger n'est jamais arrivé à la vraie popularité qu'ont eue les chants héroïques de notre Moyen-Age ; mais Boileau et Laharpe en ont dit bien d'autres !

Aujourd'hui, pas plus dans les châteaux que sur la place publique, il n'y a des chanteurs pour réciter aux Français la gloire et les malheurs de leurs ancêtres comme Taillefer, ou même comme ce trouvère du xv^e siècle, qui préludait ainsi :

Or, me veillez oïr, chevalier et meschin (1)
 Bourjoises et bourgeois, prestres, clerics, jacobins,
 Et je vous chanterai commencement et fin
 De la vie vaillant Bertran Dugüesclin.

Non, les quelques chanteurs, qui encombrant parfois nos voies publiques, débitent des *gauloiseries* ou des platitudes.

Mais c'est au théâtre que le grand effet de l'audition se produit comme le chant des trouvères, sur des masses composées de toutes les classes de la société. En présence du débordement d'impiété, d'immoralité et d'absurdité qui s'y étale presque librement, il n'y a que deux partis à prendre : ou supprimer le théâtre, ou y substituer le bien au mal.

Si le théâtre ne peut pas ou ne doit pas être supprimé, où trouvera-t-on les éléments d'une attraction bienfaisante ? C'est principalement dans la vie historique ou légendaire de nos saints et de nos héros (2). Or, les chansons de Geste, offrent une mine inépuisable d'où l'on peut tirer une foule de sujets capables d'émouvoir et dignes d'intéresser soit le vrai public, soit l'assistance spéciale qui donne et écoute des représentations dramatiques dans les maisons d'éducation et dans les sociétés de patronage pour les apprentis ou ouvriers.

(1) Petit, chétif, misérable, *mesquin*. Ce mot a pris aussi le sens de jeune, de faible.

(2) Voir M. Marius Sepet, dans la *Revue du monde catholique*, août 1868.

Telles sont les considérations qui m'ont amené à essayer de transporter *Roland* de la place publique sur la scène, et à remplacer le trouvère d'autrefois par l'acteur, par l'élève ou par l'apprenti. Il me reste à expliquer le mode.

II.

Tout homme familiarisé avec les procédés épiques aura remarqué que les grandes œuvres de ce genre, dans l'Inde, dans la Perse, dans la Grèce, dans le monde scandinave ou german, sont presque complètement composées de dialogues entremêlés de quelques récits. Les combats eux-mêmes sont en quelque sorte parlants. Les héros épiques parlent au moins autant qu'ils agissent. Prenez, par exemple, la grande querelle d'Agamemnon avec Achille au I^{er} livre de l'Iliade : vous avez une scène dramatique toute faite, et quelle scène ! S'il s'agissait de transporter sur un théâtre la colère d'Achille, quelle main serait assez profane pour entreprendre de refaire cette admirable scène après Homère ? Qui serait assez téméraire pour refaire, après le trouvère de Roncevaux, la délibération de Charlemagne avec ses grands vassaux, ou l'ambassade de Gane auprès du roi Marsile, ou le monologue de Roland à l'agonie ? Qui trouvera de nos jours, sous une autre forme, cette vie et cette grandeur ? En transportant purement et simplement sur le théâtre les scènes toutes faites par le poète épique, en présentant en récits les actions qui se prêteraient plus difficilement à la représentation réelle, enfin en mettant dans la bouche du Chœur les réflexions et les explications que les tragiques grecs lui ont prêtées avec tant d'art, le drame est fait. Si cette forme présente plutôt l'attrait de l'action et des caractères que l'attrait de l'enchevêtrement des intrigues ; si un tel drame ressemble plutôt à une tragédie grecque qu'à une pièce de nos boulevards, s'il se rapproche plus des *Sept chefs devant Thèbes* que du *Verre d'eau*, où est le mal ? Prenons un exemple dans l'antiquité grecque ? Qu'y a-t-il dans la tragédie des

Perses? Le récit d'une bataille. Tout se passe entre cinq personnages, dont un fantôme.

III.

La *Chanson de Roland* m'a paru se prêter parfaitement à ce système de découpage. Les événements capitaux ont pu être reproduits intégralement sans modification. Quant à la grande bataille, ce ne sera pas, comme dans Eschyle un simple courrier qui la racontera, mais un personnage dont il est fait mention dans la chanson de Geste :

Ço dit la Geste e cil ki el camp fut,
Li ber (seint) Gilie, por qui Deus fait vertuz,
E fist la chartre el muster de Loüm.

Saint Gille, qui aurait échappé au désastre de Roncevaux et en aurait écrit l'histoire au monastère de Laon, a beaucoup occupé nos pères pendant le Moyen-Age. Hugues Capet, dans la chanson de ce nom, trouve Gilles dans un ermitage au milieu des bois :

C ans avoit et plus,
Trez le tamps Charlemaingne c'estoit au bos repus.
Et fu en Raincheval où Rolans fu perdis;
Et là fist il le veu, quant il fu combatus,
Que si Deus li volliot faire telle vertus
Qu'il péuist escapper dez paiens malostrus,
Il devenroit tantost hermitez ou renclus;
Si quez là demora ly hermitez membrus.

C'est donc le *baron Saint-Gille* qui racontera à Charlemagne le désastre auquel les légendes l'ont fait échapper miraculeusement.

Pour la traduction, j'ai conservé le mode que j'avais adopté dans la chanson de Geste elle-même et qui a été généralement apprécié. C'est le rythme de dix pieds, moins l'assonance, à laquelle notre oreille n'est plus habituée et dont la poursuite m'eût obligé à m'éloigner trop du texte original.

Qu'on ne se trouble pas de trouver, comme au Moyen-

Age, une syllabe muette non élidée, après le quatrième pied. Loin de nuire au rythme, elle le fortifie en marquant mieux le premier accent du vers. Vous le sentez en lisant à haute voix ces deux beaux vers :

Rois qui de France, porte corone d'or,
Preudoms doit estre et vaillans de son cors.

Si, dans cette édition, j'avais eu principalement en vue le public proprement dit, j'aurais modifié davantage la nuance archaïque et même un peu barbare du style de cette reproduction, et j'aurais rendu la géographie moins fantastique. C'est un travail que j'entreprendrai certainement dès que j'entreverrai la perspective d'une représentation vraiment publique. Je le ferai avec beaucoup d'entrain et de confiance, car, si c'était le lieu, je pourrais montrer, par de nombreux exemples, que le public n'est pas rebelle aux émotions les plus pures et les plus hautes. Aujourd'hui, j'ai visé principalement les maisons d'éducation secondaire où la représentation de la *Mort de Roland*, sous une forme aussi rapprochée que possible de l'original, serait pour les élèves, comme une première initiation morale et littéraire. Puisse une telle représentation leur inspirer le désir d'aborder eux-mêmes directement l'étude de notre grande épopée pour y nourrir leur cœur et leur esprit avec la moëlle même du lion !

Y arriverons-nous ? Nous en sommes encore bien loin. « Quand on songe, écrivait dernièrement un de nos évêques, qu'il n'y a peut-être pas aujourd'hui une seule maison d'éducation chrétienne où l'on parle de la *Chanson de Roland*. »

En attendant, le grave législateur du Parnasse français, continue à régenter les écoles religieuses ou laïques, et l'on y enseigne à nos enfants, en vue de l'examen pour le baccalauréat, que

Villon sut le premier dans ces siècles grossiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Puisque j'ai parlé du baccalauréat, il est juste de mentionner que dans une édition de l'*Art poétique* publiée en 1874, M. Gerusez, professeur à la Sorbonne, prend le soin d'avertir les élèves que la tirade de Boileau sur l'histoire de notre poésie n'a pas le sens commun.

Oublions donc Boileau et disons, avec le trouvère de *Girart de Rossillon* :

La chose qui plus fait toutes gens réjouir,
C'est des dits et des faits des bons parler ouïr.
Les bons bien les entendent et meilleurs en deviennent;
Les mauvais s'en amendent; maints autres biens en viennent.
Pour ce furent chroniques faites et établies.
Pour savoir les mérites et les faits et les vies
De tous les trépassés dignes de grand' mémoire;
Leurs faits sont amassés et tous mis en histoire.

ADOLPHE D'AVRIL.

Le jour de la fête de sainte Aude, 1874.

LA MORT DE ROLAND,

MYSTÈRE HÉROÏQUE.

PERSONNAGES.

Chrétiens :

CHARLEMAGNE.
ROLAND.
OLIVIER.
L'ARCHEVÊQUE TURPIN.
LE DUC NAYME.
GANE ou GANELON.
SAINT GILLE.
GAUTIER DE LUZ.
BÉGON, chef des cuisines.
DEUX CHEVALIERS DE GANE.
LE CHOEUR DES FRANÇAIS.

Musulmans :

LE ROI MARSILE.
JURFALET-LE-BLOND, son fils.
L'ONCLE DE MARSILE.
BLANCANDRIN.
VALDABRUN.
CLIMORIN.
LE TRÉSORIER MAUDUIT.
LES 12 CHEFS SARRAZINS :
AELROTH, FALSERON, LE ROI
CORSAL, MALPRIMIS DE BRIGAL,
L'AMIRAL BALAGUER, L'ÉMIR DE
MORIANE, TURGIS DE TOURTE-
LOUSE, ESCREMIZ DE VALTERNE,
ESTRAMARIZ, ESTURGANZ, MAR-
GARIZ DE SIBILLE, CHERNUBLE
DE MONTNÈGRE.
*(Ces douze personnages peuvent être sup-
primés).*
UN SARRAZIN BLESSÉ.
LE CHOEUR DES SARRAZINS.

LA MORT DE ROLAND.

PREMIER TABLEAU.

(A Saragosse).

LE ROI D'ESPAGNE MARSILE.

Sachez, seigneurs, quel malheur nous accable :
Car l'Empereur Charles de douce France
En ce pays nous est venu confondre.
Depuis sept ans Charles est en Espagne,
Jusqu'à la mer il a conquis la terre (1)
Il n'est château qui tienne devant lui,
Cités, ni murs ne restent à forcer
Hors Saragosse, ici, sur la montagne
Je n'ai d'armée à pouvoir le combattre,
Ni gent capable de disperser la sienne
Conseillez-moi comme mes hommes sages :
Préservez-moi de la mort, de la honte.

BLANCANDRIN.

Beau sire roi, ne vous effrayez pas.
Offrez à Charles, à l'orgueilleux, au fier
Loyal service et très-grande amitié.
Présentez-lui des ours, lions et chiens,
Sept cents chameaux, mille faucons mués (2)

(1) Il serait facile ici et ailleurs de retablir la vérité historique :

Depuis *un an*, Charles est en Espagne,
Jusques à l'Ebre il a conquis la terre.

(2) C'est-à-dire après la mue. Le texte dit : *autours*.

D'or et d'argent trois cents mulets chargés.
 Cinquante chars qu'on en fera remplir.
 Bien en pourra payer tous ses soldats.
 En ce pays, c'est assez guerroyer ;
 Promettez-lui que, s'il retourne en France,
 Vous l'y suivrez au jour de Saint-Michel,
 Pour recevoir la loi de chrétienté,
 Être son homme en tous biens, tous honneurs.
 Vous enverrez des otages, s'il veut,
 Ou dix ou vingt pour qu'il ait confiance.
 Envoyons-lui les enfants de nos femmes.
 Dût-il périr, j'y enverrai le mien !
 Il est bien mieux qu'ils y perdent leurs têtes
 Que laisser perdre notre honneur et nos biens,
 Pour être tous réduits à mendier !

LE CHŒUR DES SARRAZINS.

Blancandrin est le plus sage de nous,
 Un conseiller de beaucoup de courage,
 Homme de bien pour aider son seigneur.

BLANCANDRIN.

Je vous le dis, sire, par ma main droite
 Et par la barbe à mon sein ventelant !
 Vous allez voir leur troupe se défaire ;
 Les Franks iront en France, sur leur terre ;
 Chacun ira dans son meilleur domaine,
 Et Charlemagne à Aix, à sa chapelle,
 A Saint-Michel il fera grande fête.
 Le jour viendra, le terme passera :
 Il n'entendra de nous mot ni nouvelle.
 Charles est fier et son cœur est cruel :
 Il tranchera les têtes des otages ;
 Mais il est mieux qu'ils y perdent la tête,
 Que de laisser notre Espagne la belle,
 Et d'endurer des maux et des souffrances.

LE CHŒUR.

C'est peut-être bien !

MARSILE.

Choisissons dix parmi les plus habiles,
 Seigneurs barons, allez vers Charlemagne.
 En la cité de Cordres il réside.
 Branches d'olive en vos mains porterez,
 Signifiant paix et humilité.
 Si par votre art vous pouvez m'accorder,
 Vous recevrez beaucoup d'or et d'argent,
 Terres et fiefs, tant que vous en voudrez.

LES DIX SARRAZINS.

Nous en avons assez.

MARSILE.

Donc vous irez
 Branches d'olive en vos mains porterez
 Et vous direz à Charlemagne, au roi,
 Que, pour Jésus, il ait merci de moi ;
 Qu'il ne verra ce premier mois passer
 Sans que je vienne avec mille des miens ;
 Je recevrai la loi de chrétienté,
 Serai son homme et de cœur et de foi,
 Et s'il en veut, il aura des otages.

BLANCANDRIN.

Nous en aurez, sire roi, bon succès.

LE CHŒUR.

Les messagers vont monter sur des mules,
 Portant en main des branches d'olivier,
 Ils rejoindront Charles le roi de France
 Il ne pourra faire qu'ils ne le trompent.

DEUXIÈME TABLEAU.

(Au camp de Charlemagne.)

LE CHŒUR DES CHEVALIERS FRANÇAIS.

Dix messagers descendent de leurs mules.
 Il n'est besoin qu'on leur montre le Roi.
 Ils le saluent en tout bien tout amour.

BLANCANDRIN.

Sire Empereur, salut au nom de Dieu,
 Le glorieux que devez adorer !
 Vous fait mander le brave roi Marsile
 Qu'il s'est enquis d'un moyen de salut,
 De son avoir vous veut donner beaucoup,
 Ours et lions, lévriers enchaînés,
 Sept cents chameaux, mille faucons mués,
 D'or et d'argent trois cents chameaux chargés ;
 Cinquante chars qu'on en pourra remplir.
 Tant y aura de besants d'un or pur
 Que vous pourrez bien payer vos soldats.
 Assez longtemps vous futes en Espagne ;
 A Aix, en France, il vous faut retourner.
 Là vous suivra mon maître ; il le promet.

LE CHŒUR.

Notre empereur étend les mains vers Dieu,
 Baisse la tête et commence à penser.
 Dans sa parole il n'est jamais hâtif.
 Sa coutume est de parler à loisir.....
 Il se redresse et son visage est fier.
 Que va-t-il dire ?

CHARLEMAGNE.

Vous avez bien parlé ;
 Le roi Marsile est fort mon ennemi.

A ce discours que vous venez de dire
Par quel moyen pourrai-je me fier ?

BLANCANDRIN.

Vous recevez, Sire Roi, des ôtages
Dont vous aurez ou dix ou quinze ou vingt
Dût-il périr, j'y mets un fils à moi.
Vous en aurez peut-être de plus nobles.
Quand vous serez dans le royal palais
A célébrer le jour de Saint-Michel,
Là, vous suivra mon maître; il le promet ;
A vos bains d'Aix, que Dieu pour vous a faits,
Il a dessein de se faire chrétien.

CHARLEMAGNE.

Le roi payen pourra donc se sauver !
Qu'on fasse mettre à l'étable les mules.
En un verger tendez vite une tente
Pour héberger les messagers du Roi ;
(Les messagers sortent.)
Douze sergents vont bien les accueillir.

LE CHŒUR.

L'empereur va consulter ses barons :
Par ceux de France il veut toujours agir.

CHARLEMAGNE.

Seigneurs barons, vous avez entendu.
Le roi Marsile m'a transmis un message :
De son avoir il m'offre grande part :
Ours et lions, lévriers enchainés,
Sept cents chameaux, mille faucons mués,
Trois cents mulets chargés de l'or arabe ;
Cinquante chars qu'on en pourra remplir,
Mais il entend que je m'en aille en France.
Il me suivra à Aix, ma résidence ;
Il recevra notre loi salutaire,
Sera chrétien, de moi tiendra ses Marches ;
Mais je ne sais s'il en a le dessein.

LE CHŒUR.

Prenons bien garde ! Voici le preux Roland,
Qui va parler.

ROLAND.

Ne croyez pas Marsile !
Depuis sept ans, nous sommes en Espagne,
Je vous conquis et Noples et Commibles,
J'ai pris Vallière, la terre de Pignon,
Et Balaguer et Tudèle et Séville.
Le roi Marsile a toujours été traître :
Il vous manda quinze mille des siens,
Chacun portant une branche d'olive.
Ils vous disaient tous ces mêmes discours.
De vos Français vous prîtes les avis.
On conseilla quelque accommodement.
Vers le païen vous mandâtes deux comtes,
L'un fut Basan et le second Basile.
Il leur coupa la tête auprès d'Haltille.
Faites la guerre entreprise par vous.
Vers Saragosse amenez votre armée,
Assiégez-la plutôt toute la viè
Et vengez ceux que le félon occit.

LE CHŒUR.

Notre empereur tient la tête baissée,
Flatte sa barbe et tire sa moustache.
A son neveu ne répond bien ni mal.
Tous les Français se taisent. Le preux Gane
Saute sur pieds, et vient devant le roi.

GANE.

N'écoutez pas, Sire, les insensés.
Ni moi, ni d'autre, mais bien votre avantage.
Lorsque le roi païen vous fait mander
Qu'il deviendra votre homme à deux mains jointes,
De votre don tiendra toute l'Espagne,
Et recevra la foi que nous gardons,

Celui qui dit de rejeter cette offre
 N'a nul souci quelle mort nous mourions.
 Conseil d'orgueil n'a droit n'être suivi.
 Laissons les fous et tenons-nous aux sages.

LE CHŒUR.

Nayme, le duc, après lui s'est levé,
 Il n'y a pas plus brave homme à la cour.

LE DUC NAYME DE BAVIÈRE.

Sire Empereur, vous avez entendu
 Ce que le preux Ganes a répondu ?
 Il a raison ; qu'il soit donc écouté !
 Le roi Marsile est vaincu dans la guerre ;
 Vous avez pris toutes ses forteresses,
 Par vos pierriers avez brisé ses murs,
 Vaincu sa troupe et brûlé ses cités.
 Quand il vous prie avoir merci de lui,
 Qu'en garantie il offre des otages,
 Lui faire plus ce serait un péché
 Faut mettre fin à cette longue guerre.

LE CHŒUR.

Nayme, le vieux, le duc a bien parlé !

CHARLEMAGNE.

Seigneurs barons, qui donc enverrons-nous
 A Saragosse, auprès du roi Marsile.

NAYME.

Sire empereur, j'irai si vous voulez
 Donnez m'en donc le gant et le bâton (1).

CHARLEMAGNE.

Nayme le duc, vous êtes homme sage ;
 Non, par ma barbe et par cette moustache,

(1) Le gant et le bâton indiquent l'investiture.

Si loin de moi vous n'irez cette année.
 Asseyez-vous quand nul ne vous appelle.
 Qui donc, Seigneurs, pourrons-nous envoyer
 Au Sarrazin qui garde Saragosse ?

ROLAND.

J'y puis aller.

OLIVIER.

Non, vous n'en ferez rien.
 Votre courage est trop fier et farouche
 Et je craindrais de vous quelque bataille.
 Si le roi veut, j'y puis aller très-bien.

CHARLEMAGNE.

Vous et Roland, taisez vous, tous les deux.
 Ni vous ni lui n'y porterez les pieds.
 Par cette barbe que vous voyez blanchir,
 Des douze pairs nul ne sera choisi.

LE CHŒUR.

Voici Turpin, l'archevêque de Reims.

TURPIN.

Sire, laissez vos Français reposer.
 En ce pays vous fûtes sept années ;
 Ils ont eu tant de travaux et de mal !
 Donnez-moi, sire, le bâton et le gant :
 Je m'en irai vers ce païen d'Espagne.
 Je voudrais voir un peu comme il est fait.

CHARLEMAGNE.

Asseyez-vous sur votre tapis blanc.
 Ne parlez plus si je ne vous commande.
 Choisissez donc un baron de ma terre
 Qui portera mon message à Marsile.

ROLAND.

Le chevalier que je choisis est Gane.
C'est mon parâtre!

LE CHŒUR.

Il pourra très-bien faire.
Vous n'enverrez aucun qui soit plus sage !
Nous le nommons.

CHARLEMAGNE.

Comte Gane, avancez
Et recevez le bâton et le gant.
Vous entendez, les Français vous choisissent.

GANE.

Droit empereur, Roland seul a tout fait !
Toute ma vie, je ne l'aimerai plus,
Ni Olivier, pour être son ami,
Les douze pairs, parce qu'ils l'aiment tant !
Je les défie ici, sire, à vos yeux !

CHARLEMAGNE.

Sire baron, vous avez trop de rage.
Or, vous irez puisque je le commande.

GANE.

J'y puis aller, mais n'aurai de garants
Comme Basile et son frère Basan.
Je sais qu'il faut que j'aille à Saragosse.
Qui va là-bas, ne peut en revenir.
J'ai cependant épousé votre sœur :
J'ai d'elle un fils : il n'en est de plus beau !
Baudoin ! on dit déjà qu'il sera brave.
Je laisse à lui mes fiefs et mes domaines.
Gardez-le bien ; je ne le verrai plus !

CHARLEMAGNE.

Or, vous avez, Seigneur, le cœur trop tendre ;
Puisque j'ordonne, il faut que vous alliez.

LE CHŒUR.

Le comte Gane en a beaucoup d'angoisses.

GANE.

Ah ! Roland, fou, pourquoi cette fureur ?
 Chacun sait bien que je suis ton parâtre,
 Tu m'as nommé pour aller chez Marsile !
 Si Dieu permet que de là je revienne,
 Je t'en aurai si grand ressentiment
 Qu'il durera pendant toute ta vie !

ROLAND.

Que dites-vous ? C'est orgueil et folie !
 Je n'ai souci, chacun sait des menaces.
 Pour ce message il faut un homme sage ;
 Si le roi veut, je le ferai pour vous.

GANE.

Tu n'iras pas en message pour moi :
 Tu n'es mon homme, je ne suis ton seigneur.
 Le roi m'ordonne de faire son service
 J'irai trouver Marsile à Saragosse ;
 Mais j'y ferai quelque acte de folie
 Pour soulager cette grande colère.

LE CHŒUR.

Lorsqu'il l'entend, Roland commence à rire.
 Gane s'irrite.

GANE.

Je ne vous aime pas :
 Vous m'avez fait choisir perfidement.
 Droit empereur, me voici devant vous :
 Je veux remplir votre commandement.

LE CHŒUR.

Gane voudrait bien n'être pas ici !
 Le roi lui tend le gant de sa main droite
 Dieu ! quel présage ! il le laisse tomber
 De cet envoi nous viendra grande perte.

GANE.

Vous en saurez des nouvelles, Seigneurs !
 Sire empereur, donnez-moi le congé.
 S'il faut aller, je n'ai plus à tarder.

CHARLEMAGNE.

Comte, partez pour Jésus et pour moi !
 Je vous bénis, Gane, de ma main droite.
 Je vous remets le bâton et la lettre.

(Le roi sort avec ses chevaliers.)

UN DES CHEVALIERS DE GANE.

Sire baron, quel dommage pour vous !
 Un si long temps vous futes à la Cour.
 Noble guerrier l'on vous y proclamait.
 Celui qui vous désigna pour aller,
 Même le roi ne pourra le défendre.
 Le preux Roland n'eût dû penser à vous :
 Qui êtes né de si grande famille ;
 Emmenez-nous.

GANE.

Ne plaise au Seigneur Dieu !
 Mieux vaut mourrir seul qu'avec tant de preux !
 Vous en irez, Seigneur, en douce France.
 Vous saluerez ma femme de ma part
 Et Pinabel, mon pair et mon ami,
 Baudoin, mon fils, que vous connaissez bien.
 Défendez-le, tenez-le pour seigneur !

TROISIÈME TABLEAU

A Saragosse. (Comme au premier tableau.)

BLANCANDRIN.

Merveilleux homme est Charles l'empereur
 Il prit la Pouille et la Calabre entière,
 Passa la mer, entra dans l'Angleterre,
 Dont il conquit le tribut à saint Pierre ;
 Que nous vient-il chercher sur notre terre ?

GANE.

Homme jamais ne vaudra contre lui.

BLANCANDRIN.

Assurement les Français sont très braves.
 Mais bien grand mal font ces ducs et ces comtes,
 A leur seigneur qui donnent tels conseils ;
 Ils ruineront les autres et lui-même !

GANE.

De conseillers, je n'en connais pas d'autre,
 Hormis Roland ; mais il en aura honte.
 Charles un jour à l'ombre était assis
 En la prairie, auprès de Carcassonne.
 Son neveu vient, vêtu de sa cuirasse ;
 Il tient en main une pomme vermeille.
 « Tenez, beau sire, a dit Roland à Charles,
 « De tous les rois j'offre à vous les couronnes ! »
 Son grand orgueil le devrait bien confondre,
 Car chaque jour il s'expose à la mort.
 Roland occis, nous aurions tous la paix.

BLANCANDRIN.

Le chevalier Roland est très cruel
 Qui vent dompter toutes les nations,

Et disputer ainsi toutes les terres.
Sur quelle gent compte-il pour tant faire !

GANE.

Sur quelle gent ? Sur la gent des Français.
Ils l'aiment tant qu'ils ne lui faudront pas ;
Il leur a tant donné d'or et d'argent,
Mulets, chevaux, armures et soiries.
Même le roi a de tout à son gré.
Jusqu'au Levant il lui conquerra tout.

(Entre le roi Marsile.)

BLANCANDRIN.

Soyez sauvé, sire, par Mahomet
Par Apollon (1) dont nous gardons les lois,
Nous avons fait votre message à Charles.
Il vous envoie un sien noble baron,
Il est de France ; il est homme puissant.
Sachez par lui si c'est la paix ou non.

MARSILE.

Qu'il parle donc et nous l'écouterons.

LE CHŒUR.

Le Français prend son temps pour réfléchir.

GANE.

Sire le Roi, salut au nom de Dieu,
Le Glorieux, que devons adorer !
Charles le brave à vous mande ceci :
Si recevez la sainte loi chrétienne,
Aurez en fief la moitié de l'Espagne ;
Si ne voulez accepter cet accord,
Vous serez pris de force, mis aux chaînes,
Au siège d'Aix vous serez amené.
Par jugement là-bas vous finirez ;
Vous y mourrez en honte et vilainie.

(1) Les Trouvères du moyen-âge considéraient les Dieux du Paganisme comme des démons et par conséquent comme des êtres vivants. Ils confondaient les Musulmans avec les Païens de l'antiquité. C'est ainsi qu'ils attribuent aussi Mahomet aux païens de Rome. Pour rétablir la vérité historique, on pourrît au lieu de *par Apollon*, mettre : *par le Prophète*.

LE CHŒUR.

Le roi Marsile en est tout frémissant
 Et dans sa main le dard en a tremblé !
 Il veut frapper le Français de son dard.
 Gane le voit, met la main à l'épée
 Et de deux doigts la tire du fourreau.
 Tenons le roi de peur qu'il ne le frappe.

GANE.

O mon épée vous êtes belle et claire ;
 Devant ce roi, tant que je vous tiendrai,
 Notre empereur Charles ne dira pas
 Que je meurs seul au pays étranger.
 Les plus hardis vous auront bien payée.

LE CHŒUR.

Retenons-les; empêchons la mêlée.

L'ONCLE DE MARSILE.

Mon beau neveu, vous avez mal agi,
 Quand vous cherchiez à frapper le Français ;
 Vous le deviez écouter et l'ouïr.

LE CHŒUR.

Écoutons-le.

GANE.

Je peux bien oublier ;
 Mais ne voudrais, pour tout l'or que Dieu fit,
 Et tous les biens qui sont en ce pays,
 Si le loisir m'en reste, ne pas dire
 Ce que, par moi, Charles, le roi puissant,
 Vous mande à vous, son mortel ennemi.
 Ecoutez donc !

LE CHŒUR.

C'est un noble baron !
 Il a jeté son grand manteau de martre ;

Mais son épée, il ne veut la lâcher :
De sa main droite il tient la garde d'or.
Il va parler.

GANE.

A tort vous vous fâchez,
Quand l'empereur de France vous fait dire
De recevoir la sainte loi chrétienne.
Vous garderez la moitié de l'Espagne ;
Il donnera l'autre part à Roland.
Quel partenaire orgueilleux vous aurez !
Si ne voulez accepter cet accord,
A Saragosse il va vous assiéger ;
Vous serez pris de force et mis aux chaînes.
Puis vous serez conduit à Aix, en France,
Vous n'y aurez palefroi ni mulet,
Ni destrier pour chevaucher dessus ;
Serez jeté sur un mauvais sommier.
Par jugement, vous y perdrez la tête.
Notre Empereur vous écrit cette lettre.

LE CHOEUR.

Le roi Marsile est pâle de colère.
Il rompt le sceau ; il en jette la cire.

MARSILE.

Charles, qui tient douce France, m'écrit
En rappelant la peine et la colère
Qu'il ressentit pour Basan et Basile,
Dont j'ai coupé la tête au mont d'Haltile.
Si de mon corps je veux sauver la vie,
Faut envoyer mon oncle, auprès de lui.
Sinon, jamais Charles ne m'aimera.

JURFALET-LE-BLOND.

Sire, mon père, Gane a dit des folies !
Il a tant fait qu'il n'a plus droit de vivre.
Livrez-le moi ; et j'en ferai justice !

LE CHŒUR.

Gane l'entend ; il brandit son épée
Et sur le tronc du pin va s'appuyer.

BLANCANDRIN.

Beau sire Roi, rappelez le Français.
De nous servir il m'engagea sa foi.

MARSILE.

Beau sire Gane, approchez-vous de moi.
J'ai devers vous montré peu de raison
Quand j'ai voulu vous frapper par colère :
Je la répare avec ces zibelines,
Qui valent plus de cinq cents livres d'or.
Avant demain, j'en paierai belle amende.

GANE.

Votre présent je ne refuse pas ;
Qu'il plaise à Dieu vous bien récompenser !

MARSILE.

Sur ma parole, Gane, sachez-le bien
J'ai le désir de vous aimer beaucoup.
Je veux ouïr parler de Charlemagne.
Il est bien vieux ! Il a usé son temps !
Je crois qu'il a bien deux cents ans passés.
Par tant de lieux il démena son corps !
Il a reçu tant de coups sur l'écu !
Il a conduit tant de rois à l'aumône !
Quand sera-t-il las de faire la guerre ?

GANE.

Non ! Charlemagne, l'empereur n'est pas tel,
Nul ne le voit, et n'a pu le connaître,
Qui ne dira que l'empereur est noble.
Je ne saurais le louer et vanter

Autant qu'il a d'honneur et de bonté.
 Et sa valeur, qui pourrait la conter ?
 Dieu fit briller en lui tant de noblesse !
 Mieux vaut mourir que quitter son service !

MARSILE.

Beau sire Gane, c'est vraiment merveilleux
 Que l'empereur soit si blanc et chenu !
 Je sais qu'il a bien plus de deux cents ans !
 Il est allé conquérant tant de terres,
 A tant reçu de coups d'épieux tranchants !
 Il a défait et tué tant de rois !
 Quand sera-t-il las de faire la guerre ?

GANE.

Jamais tant que Roland vivra, jamais !
 Il n'a d'égal jusques en Orient !
 Son compagnon Olivier est si brave !
 Les douze pairs que Charles aime tant,
 Font l'avant-garde avec vingt mille Franks,
 Charle est tranquille, homme vivant ne craint.

MARSILE.

J'ai telle gent, plus belle n'en verrez.
 Je puis avoir quatre cent mille preux
 Pour attaquer Charles et les Français.

GANE.

Je vous le dis ! ne vous y fiez pas.
 De vos païens vous auriez grande perte.
 Pas de folie, et tenez-vous aux ruses.
 A l'empereur donnez tant de richesses
 Que les Français en soient émerveillés
 Envoyez-lui vingt otages aussi.
 En douce France il s'en retournera.
 Il laissera bien loin l'arrière-garde ;
 Le preux Roland y sera, je l'espère,
 Puis Olivier, le brave, le courtois.

Tous deux sont morts, si l'on veut bien me croire.
 Charles verra son grand orgueil tomber.
 Il n'aura plus désir de vous combattre.

MARSILE.

Par quel moyen puis-je occire Roland ?

GANE.

Vous le voulez ? Je saurai bien le dire.
 Le roi sera dans les grands défilés ;
 L'arrière-garde au loin sera restée ;
 Roland le fier y sera, son neveu,
 Et Olivier, en qui tant il se fie ;
 Vingt mille Franks ils auront dans leur troupe.
 De vos païens envoyez-leur cent mille,
 Qui tout d'abord leur livreront bataille.
 Il y aura grand martyre des vôtres.
 Les Franks seront affaiblis et blessés.
 Livrez aux Franks une seconde attaque :
 Dans l'une ou l'autre, il faut que Roland reste !
 Vous aurez fait une belle bataille,
 Et n'aurez plus de guerre en votre vie.
 S'il se pouvait que Roland y fût mort,
 Charles perdrait le bras droit de son corps ;
 Sa merveilleuse troupe y resterait.
 Il ne pourrait réunir telle force.
 Terre-major (1) resterait en repos.

LE CHŒUR.

Le roi, joyeux, a baisé Gane au cou.

MARSILE.

Bon conseiller celui dont on s'assure.
 Si Roland reste, jurez de le trahir.

GANE.

Sire le roi, qu'il soit comme il vous plait !
 Sur la relique en mon épée enclose,
 Je jure donc !

(1) La France.

LE CHŒUR.

La trahison est faite !

MARSILE.

Sur ce fauteuil j'ai fait porter le livre
Où est écrite la loi de Mahomet.
Si je rejoins le preux Roland, je jure
De le combattre avec toute ma troupe,
Et, si je peux, de le faire mourir.

GANE.

Ainsi-soit-il ! Votre ordre s'accomplisse !

LE CHŒUR.

C'est Valdabrun, qui éleva Marsile :
Il s'est levé.

VALDABRUN.

Vous voyez mon épée ;
Beau sire Gane, il n'en est de meilleure.
La garde vaut plus de mille mangons.
Par amitié, sire, je vous la donne :
Contre Roland le marquis, aidez-nous
Que nous puissions le trouver à l'arrière !

GANE.

Ce sera fait ! Seigneur, embrassons-nous !

CLIMORIN.

Prenez mon casque ; on n'en vit de meilleur !
Contre Roland le marquis aidez-nous,
Que nous puissions sûrement le honnir !

GANE.

Ce sera fait ! Seigneur, embrassons-nous !

MARSILE,

Les dons pour Charles avez-vous préparés?

LE TRÉSORIER MAUDIT.

Oui, sire roi ; ils sont bien préparés :
Sept cents chameaux chargés d'or et d'argent
Et vingt enfants les plus nobles otages.

MARSILE.

Vous êtes brave et sage, Ganelon.
Par cette foi, que vous tenez la bonne,
Ne changez pas de sentiments pour nous.
De mon avoir vous aurez grande part :
Dix forts mulets chargés d'or le plus fin :
Je vous ferai de même tous les ans.
Prenez les clefs de cette cité vaste ;
A l'empereur présentez ces trésors.
Faites-moi mettre à l'arrière Roland,
Si je le puis trouver aux défilés,
A lui je livre une bataille à mort.

GANE.

Je dois partir ; m'est avis que je tarde.

(Gane sort.)

(Ce qui suit peut être supprimé jusqu'à la fin du 3^e tableau.)

LE NEVEU DE MARSILE, AELROTH.

Beau sire roi, je vous ai tant servi !
J'ai tant souffert de labeurs et de peines,
Et tant gagné de batailles en champ !
A moi l'honneur de combattre Roland !
Je l'occirai de mon épieu tranchant,
Si Mahomet me veut être propice ;
J'affranchirai tout le pays d'Espagne,
Depuis les ports jusques à Durestant.
Charles lassé, les Français rebutés,
Vous n'aurez plus de guerre en votre vie

MARSILE.

Approchez-vous; je vous donne le gant.

AELROTH.

Beau sire roi, m'avez fait un grand don!
Choisissez donc onze de vos barons;
Nous combattrons les douze compagnons.

FALSERON.

Mon beau neveu, vous et moi nous irons.
Certainement nous ferons cette attaque;
Les Franks que Charles à l'arrière a laissés,
Il est jugé que nous les occirons.

LE ROI CORSAL.

J'irai combattre avec tous les Français.

MALPRIMIS DE BRIGAL.

Je conduirai mon corps à Roncevaux
Et si je joins Roland, je le tuerai.

L'AMIRAL DE BALAGUER.

A Roncevaux je marche de mon corps.
Si je le trouve, le preux Roland est mort,
Comme Olivier et tous les douze pairs.
Les Franks mourront en deuil et grande honte.
Charles-le-Magne est vieux et radoteur;
Il sera las de mener cette guerre,
Il laissera notre Espagne en repos.

L'ÉMIR DE MORIANE.

A Roncevaux je guiderai ma troupe.
Ils sont vingt mille avec écus et lances :
Je garantis Roland mort, si le trouve.
N'y aura jour que Charles ne s'en plaigne.

TURGIS DE TOURTELOUSE.

Ne craignez rien, sire, car Mahomet
 Vaut beaucoup plus que saint Pierre de Rome.
 Vous le savez : l'honneur du champ est nôtre ;
 A Roncevaux j'irai joindre Roland,
 Nul ne pourra le garantir de mort.
 Voyez ma lance, elle est et bonne et longue ;
 A Durandal je la veux opposer.
 Vous apprendrez laquelle a le dessus.
 Les Franks mourront s'ils s'opposent à nous.
 Charles-le-vieux en aura deuil et honte.
 Plus ici-bas ne portera couronne.

ESCREMIZ DE VALTERNF.

A Roncevaux j'irai vaincre l'orgueil.
 Si le joins, Roland perdra la tête,
 Comme Olivier, qui commande les autres.
 Les douze pairs sont tous jugés à mort ;
 Français mourront, France en sera déserte.
 De bons guerriers Charles aura disette.

MARSILE.

Estramariz, Esturganz, avancez.
 En Roncevaux, allez aux défilés.
 Vous m'aidez à conduire ma troupe.

ESTRAMARIZ.

Nous sommes, sire, tous les deux à vos ordres.
 Assaillerons Olivier et Roland.
 Les douze pairs n'éviteront la mort.
 Nos lames sont et bonnes et tranchantes ;
 Nous les ferons vermeilles de sang chaud ;
 Français mourront, Charles en sera dolent.
 Nous vous ferons don de Terre-major ;
 Venez-y, roi, vous le verrez vraiment ;
 De l'empereur nous vous ferons présent.

CHERNUBLE DE MONTNÈGRE.

Contre les Franks, j'ai ceint ma bonne épée,
 A Roncevaux, je la teindrai vermeille ;
 Si je rencontre en mon chemin Roland
 Et ne l'attaque, on peut ne plus me croire ;
 Je conquerrai Durandal par l'épée,
 Français mourront ; France en sera déserte.

MARGARIZ DE SIBILLE.

Beau sire roi, ne vous effrayez pas.
 A Roncevaux, j'irai tuer Roland ;
 Sire Olivier n'y sauvera sa vie ;
 Les douze pairs restent pour leur martyre
 Et cette épée, emmanchée en or pur,
 Don de l'émir de Prime, je vous jure
 Qu'elle sera teinte de sang vermeil :
 Français mourront ; France en sera honnie.
 Charle-le-vieux, à la barbe fleurie,
 Jour ne sera qu'il n'ait deuil et colère ;
 Au bout d'un an nous aurons pris la France ;
 Nous coucherons au bourg de Saint-Denis.

LE CHŒUR.

Les douze chefs ont été désignés
 A la bataille ils s'excitent, se pressent ;
 Ils vont s'armer dans une sapinière
 Pour attaquer les douze pairs de France ;
 Dieu ! quel bonheur si les Français l'ignorent !

(La fin au prochain numéro).



ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

III. — ISRAËL ET LES PEUPLES PAÏENS.

1. — Après le déluge, le mal avait repris sa marche, malgré l'éclat des révélations nouvelles. Un fils de Noé et sa famille en avaient ravivé les funestes traditions ; ils les avaient communiquées aux hommes réunis dans les plaines de Sennaar, et, en se dispersant, les familles en emportèrent le virus, qui bientôt produisit l'idolâtrie et le règne de Satan. Dieu réservait à son Christ la fondation du plus grand de ses chefs-d'œuvre, de son Église. Pour venir en aide au monde ancien et préparer l'avènement du Rédempteur, il forma un peuple type et prophète, il en sanctifia d'abord la souche par une série de sacrifices ; puis, durant quarante années, par les plus grandes merveilles, il le fit entrer dans le moule d'une législation sévère et minutieuse, qui l'enchaînait à la vérité et à la loi par tous les détails de l'existence. Enfin il le plaça au centre du mouvement et de la vie de l'humanité, de manière à ce qu'il rayonnât au sein de tous les peuples, pour en être la lumière, et pour en faire pénétrer la clarté au milieu des ténèbres, au moins comme un regret et un remords, comme une barrière qui arrêtât les victoires du mal, ou qui le forçât à venir à composition, quand elle ne pourrait le contraindre à retourner en arrière.

Quelle magnifique et incomparable histoire, que celle qui commence au livre de Josué, et se termine à ceux des Machabées !

Ce grand peuple occupe en entier, pendant plus de dix siècles, la scène de l'histoire, avec une splendeur sans rivale, absorbant en lui la vie historique de tout ce qui l'entoure.

La Grèce a eu deux siècles de quelque valeur : dans ses luttes avec la Perse, et dans sa domination sur l'Orient par les conquêtes d'Alexandre. Rome a eu trois siècles de guerres intérieures, elle n'a franchi les limites de l'Italie que deux siècles avant Jésus-Christ. Dieu semble avoir livré ces derniers temps à l'histoire païenne, pendant que celle de son peuple faisait silence, mais en réalité c'est le temps où ce peuple exerce sur le monde entier sa plus grande influence, et où il accomplit le plus efficacement sa grande mission de prophète du Rédempteur.

C'est là le grand tableau que l'historien a le devoir de développer sous les yeux de la jeunesse, avec les couleurs les plus vives, et les plus propres à saisir son esprit, son imagination et son cœur. Il faut lui faire profondément sentir que c'est là l'œuvre de Dieu, qui éclipse toutes les œuvres des hommes, et les dépasse de la hauteur du ciel à la terre. Il faut bien mettre en évidence cette immense supériorité, afin qu'elle aime la vérité dont ce peuple est le dépositaire, afin qu'elle s'attache aux leçons que Dieu a mises pour l'homme dans cette histoire, et surtout pour qu'elle se pénètre bien de cet axiôme inébranlable : c'est que plus on s'éloigne de Dieu et plus on s'éloigne de la vérité, de la vertu, et par suite de tout ce qui est bon, de tout ce qui est grand, de tout ce qui est digne d'estime; de tout bien et de tout bonheur. Or, c'est surtout par la comparaison que Dieu se plaît à faire ressortir ses œuvres.

A priori, les peuples idolâtres doivent nécessairement être infiniment au-dessous du peuple fidèle à Dieu, gardien de la vérité et de la loi morale, dépositaire des secrets divins, ministre de sa justice, prédicateur de ses décrets, prophète de la Rédemption. Ils doivent lui être inférieurs par leur état intellectuel et moral, par leur histoire, leurs mœurs, leurs institutions; par la vie individuelle et sociale; par le caractère et la valeur réelle des hommes, comme par les œuvres qu'ils ont

produites. Et c'est pour reconnaître cette infériorité, et pour relever l'histoire sacrée par ce parallèle, que ces peuples peuvent être étudiés. Hors de là, l'utilité qu'on peut en retirer est minime. La Bible renferme cent fois ce qui serait utile à connaître chez ces peuples, *auxquels nous avons tant prêté de nos richesses chrétiennes, pour leur trouver des biens qu'ils n'avaient pas*. Ils nous ont fait cent fois plus de mal que de bien, dans les idées, les mœurs, les actes, la poésie, etc. Certes la langue de saint Thomas et sa poésie, les cathédrales du XIII^e siècle, les mœurs et les caractères de cette grande époque des croisades, promettaient tout autre chose que ce que nous voyons.

Si Dieu a permis que l'histoire païenne fût écrite, c'était pour en tirer sa gloire, en faisant sentir ce que l'on perd à s'éloigner de lui. Étudier ces peuples avec l'intention d'admirer purement et simplement, c'est dire qu'on peut se passer de Dieu pour bien faire ; on arriverait au blasphème.

Nous en arrivions là cependant, nous en étions venus à n'admirer que ce qui avait été fait sous l'influence de l'idolâtrie et de Satan ; lui seul avait su inspirer les arts, la poésie, les institutions ; lui seul avait formé les héros, les sages, les grands hommes, les modèles en tous genres, et nous arrivions à dédaigner comme inférieur, comme vicieux, comme barbare, tout ce qui avait été fait sous le souffle de Dieu et de son Église. En ouvrant les livres écrits par des chrétiens, par des catholiques, on est stupéfait et navré de constater cette admiration exclusive de ces peuples tant de fois flétris par les prophètes.

Le paganisme, comme tous les hommes et tous les peuples qui s'éloignent de Dieu, est éminemment vantard, plein d'orgueil et de fatuité. Il se drape et se vernit, et dans son sein l'art trouve à ce travail son principal emploi. Hélas ! nous connaissons ce genre aujourd'hui, il nous a inondé de toutes parts.

L'Écriture et l'Église n'ont pas recours à ce genre ambitieux ; elles n'en ont pas besoin ; elles remarquent plutôt le mal que le bien, tout occupées qu'elles sont de la gloire de Dieu et de l'extirpation de l'erreur et du vice.

La Renaissance accepta toutes les données païennes et renchérit encore sur elles. L'art qu'elle emprunta au paganisme, fut employé à lui faire une gloire qu'il n'avait pu se promettre. On lui fit une perfection dérobée au christianisme, on voila toutes ses fautes, on galvanisa toutes ses misères.

Il faut dire bien haut aux jeunes générations, que s'il se trouve quelques vérités et quelques vertus chez les peuples païens, on doit en chercher la source dans les révélations et les traditions primitives, ravivées directement ou indirectement par l'influence d'Israël. Cette influence a dû exister, car c'est tout exprès que Dieu a formé, maintenu et cultivé ce peuple, avec tant de soins, tant d'efforts et tant de merveilles. On n'a pas suivi, autant qu'on aurait pu le faire, la trace de ce rayonnement vivifiant d'Israël. Il se peut qu'il ne soit pas possible de démêler partout son action. Cependant il est facile de sentir, que si Israël a éprouvé lui-même l'influence des autres peuples qui le poussaient l'un après l'autre à l'idolâtrie; de même, tout au moins, sa vie puissante, ses idées sail-lantes et lumineuses, et ses mœurs tranchées, ses usages religieux multipliés, ont dû réagir sur les Syriens, les Phéniciens, les Égyptiens, les Indiens, les Assyriens avec lesquels il a eu des rapports si fréquents. La dispersion des Israélites depuis l'an 718 dans l'empire Assyrien, entra dans ce dessein de Dieu, pour une grande diffusion des lumières qu'ils portaient avec eux.

Pour apprécier les peuples idolâtres, il importe de distinguer les peuples orientaux, peuples primitifs, riches de traditions qu'ils avaient gardées en propre, et qui portaient avec elles une grande somme de vérités, de vertus et de solides institutions; et les peuples occidentaux de la Grèce et de Rome, peuples récents, ramassis de peuplades dégénérées, d'individus plus ou moins dégradés, réunis et ramenés à différentes époques par des aventuriers et des colonies asiatiques. L'éducation classique n'a pas assez suivi et montré les sources de leur civilisation, de leurs idées, de leurs institutions.

On s'est trop souvent arrêté à leurs mille contes amusants, parés de riantes couleurs; on a trop oublié l'essentiel.

Les colonies orientales mirent fréquemment les Grecs en rapport avec leurs origines. Leurs Sages voyagèrent en *Orient*, où ils rencontrèrent de toutes parts la lumière judaïque. N'est-ce pas elle qui fit revivre la foi au Dieu suprême, les notions morales, dont on a fait honneur à l'énergie de l'esprit humain, et cette pente à l'ascétisme dont le stoïcisme s'empara pour former cette secte puissante, qui a fait toute la gloire du monde profane, et dont les principes pénétrèrent si avant dans un certain nombre d'âmes généreuses, lassées des passions honteuses, et préparèrent en elles les voies au christianisme?

C'est l'histoire et la littérature des peuples occidentaux qui nous ont exclusivement passionnés. C'est que ce sont les seules qui, par une permission de Dieu, tout-à-fait à la fin des temps, dans un coin du monde et de la durée, sont parvenues à nous laisser quelques monuments et une manière d'histoire; juste ce qu'il fallait pour que des yeux chrétiens pussent faire un parallèle. Hélas! les chrétiens ont pris le change, et c'est le paganisme qui a prévalu!

En réalité, cependant, le paganisme occidental et sa civilisation corrompue n'ont été que la dernière préparation évangélique. Dieu, en nous conservant ces souvenirs, a voulu que nous sachions à quels horribles maux sa Rédemption nous a arrachés, et combien elle était nécessaire au monde; et voilà le point de vue de la Providence pour cette histoire. Assurément, il n'est pas bon de dévoiler aux yeux des jeunes gens toutes les turpitudes de ces peuples corrompus, mais le maître doit les connaître: et puis, il a le devoir, d'abord, de préserver ses élèves de fausses admirations; il faut ensuite faire toucher du doigt la pauvreté des idées, même chez les sages; les erreurs morales, si profondes et si monstrueuses; les vices des lois et des institutions, l'abaissement des mœurs et des caractères, le peu de valeur des philosophes, des héros, des poètes, des orateurs, des artistes, etc.; l'abomination et le ridicule révoltant du culte infâme des dieux, dans lesquels tous

les vices et tous les crimes étaient divinisés ; enfin, l'abîme de douleur, de honte, d'impuissance, d'oppression, dans lequel étaient plongés ces peuples trop vantés. Dans ces cités orgueilleuses, les trois quarts des hommes, au moins, étaient réduits au plus abominable esclavage ; et le reste se mourait de vices, d'ennui, d'égoïsme, de cruauté ; la vie de l'homme était devenue un jouet dévoué aux caprices, aux tortures, aux bêtes féroces, sous l'impulsion de celui qui fut homicide dès le commencement. Il serait temps que des chrétiens songeassent à retirer leur admiration et leur cœur à des peuples maudits, voués à l'empire des ténèbres, à tous ses crimes et à toutes ses horreurs.

2° Après avoir fait ressortir la supériorité du peuple saint, dans ses origines patriarcales, dans sa fondation et dans sa sublime législation, l'historien chrétien devra donc la rendre saisissante dans la mission de ce grand peuple, dans son admirable histoire, dans les Sages, dans les hommes d'État et les hommes de guerre, qui résumant en eux la vie d'un peuple.

Il faut détailler à loisir et avec amour les diverses phases de cette histoire, la plus intéressante, la plus dramatique, la plus ravissante qui fut jamais. Il faut nourrir abondamment les âmes de ces divins récits, qui ont l'incomparable privilège de convenir à tous les âges et à toutes les situations de l'intelligence humaine, comme à toutes les circonstances de la vie, et d'apporter à tous lumière, consolation, force et repos.

L'histoire des Juges offre les tableaux si vivants de la conquête, des aventures de Gédéon, de Jephthé, de Samson, d'Héli, de Samuel ; et, au point de vue social, quelle merveille inouïe que cinq siècles de république parfaite, dans laquelle on n'aperçoit qu'à des intervalles relativement courts, un pouvoir central, représenté par un Juge. La loi seule gouverne, sous la garde de la conscience et de la religion ; et elle fonctionne par la sagesse des vieillards, rendant la justice et appliquant la loi aux portes de la ville. Le Juge, quand il existe, a commencé par être un chef militaire, et s'il conserve cette autorité dans la

paix, il n'a jamais que la garde de la loi, et nul d'entre ces Juuges n'a songé à en sortir au profit de son ambition ! Entraîné par la tentation que lui donnent les peuples voisins, Israël tombe dans leur idolâtrie. Chaque fois le châtement suit la faute, d'abord par une volonté miséricordieuse du Dieu, qui, dans ce monde, mit toujours la Justice au service de sa Bonté ; puis par la force des choses, qui produit le châtement dans la faute même. Israël tombait dans l'idolâtrie des peuples chananéens ; il devenait aussitôt leur esclave ; il ne voyait briser ses chaînes que lorsqu'il avait recours à Dieu ; et Dieu manifestait son action par les miracles les plus frappants. Divines et précieuses leçons, qu'il est si utile d'imprimer dans la conscience de l'enfant, pour qu'elles s'y fixent sans retour.

Un moment vint où Israël se lassa d'un état trop heureux. Tel est l'homme sur la terre : le bonheur continu le fatigue ; il veut changer. Hélas ! ses passions espèrent toujours trouver une situation dans laquelle elles pourront devenir légitimes. On voulut un roi. L'Église a fait ce chef-d'œuvre de former des rois qui mettaient leur premier soin à se sanctifier et à faire de leur pouvoir un dévouement au bien des peuples dont Dieu les avait chargés.

Pour le peuple ancien, Dieu, dit l'histoire sacrée, manifesta son déplaisir de le voir demander un roi. Il savait la difficulté qu'avait l'homme à porter le fardeau de l'autorité suprême, avant le jour où la grâce de Jésus-Christ arriverait à produire cette grande paternité qui s'est appelée la royauté chrétienne.

Le malheureux roi qui, le premier, reçut l'onction sainte, en Israël, est encore un de ces types inimitables de l'histoire sacrée, et qui n'appartiennent qu'à elle, parce que seule elle sait pénétrer les secrets ressorts de la Providence et de l'activité humaine. Saül succomba sous le fardeau. Comme à Abraham, Dieu lui demandait le sacrifice de la foi, il tomba. Malheur à qui ne sait pas atteindre la mesure de sacrifice que Dieu a fixée ! Dieu s'éloigne ; l'homme devient incapable d'accomplir les devoirs que lui ont fait sa vocation ; il la perd ; les malédictions qui accompagnent l'abus des faveurs divines, parce

que l'ennemi use des droits que les fautes lui donnent, tombent sur sa tête. Le mal lui devient une chaîne et un besoin, quels que soient parfois ses retours et ses regrets passagers, et tout finit par une suprême catastrophe. Quoi de plus navrant que ce malheureux roi, poursuivant David, son favori, d'une noire et homicide jalousie, et, à plusieurs reprises, pleurant devant la générosité de ce jeune homme, lui faisant jurer d'épargner ses enfants, et finissant dans le désespoir et le suicide ! Que nos enfants apprennent à trembler devant la responsabilité des dons célestes !

David est un autre type plus touchant encore. Choisi de Dieu, encore enfant, pour remplacer Saül et sa famille, Dieu le met, d'une façon providentiellement marquée, sur la voie de sa destinée ; mais les âmes ne se forment que dans l'adversité. Pendant de longues années, David sera contraint de disputer sa vie à la jalousie de Saül, et il soutient cette grande épreuve avec une générosité qui trempe admirablement son âme. Arrivé au trône, il consacre toute sa puissance à la gloire de Dieu et de son peuple. Hélas ! la prospérité est plus difficile à porter, pour l'homme, que les tribulations. David y succombe ; mais il sait reconnaître ses fautes et supporter avec un admirable esprit de réparation les douloureux châtimens qui en furent le fruit. Ame sans rivale, il a reçu de Dieu le don de rendre, avec des accents divins, les sentiments de l'homme dans les diverses situations de l'existence ; il est le chantre de l'humanité, chargé de lui fournir le langage avec lequel elle peut parler à Dieu des impressions que lui font les accidents de la vie. Il donna aussi une voix aux grandes solennités du peuple, et organisa avec une incomparable magnificence le chœur (*testimonium*) d'Israël, pour chanter les souvenirs, les gloires et les douleurs de la patrie, et le Dieu qui la comblait de faveurs, de richesses et de merveilles, et qui ne la châtiât que pour la ramener au bonheur.

Salomon, le plus riche, le plus magnifique, le plus savant, le plus sage des rois, succomba aussi à la prospérité ; il a laissé au monde les secrets de cette sagesse, puisée aux sources des

enseignements divins, avec une abondance et une sûreté qui en fait le préambule de l'Évangile. Aussi, sa chute fut d'autant plus irréparable, qu'il dut abuser de dons plus grands et plus nombreux. Où seront les grandes leçons de l'histoire, si on ne va pas les chercher dans ces solennelles figures du peuple divin ?

Durant les quatre siècles qui suivent Salomon, la Providence dispute ce peuple choisi aux envahissements de l'idolâtrie. Elle semble d'abord faire la part du feu en séparant dix tribus et en montrant plus spécialement son action sur le royaume de Juda. Deux figures solennelles, Elie et Elisée d'abord, puis après eux Isaïe et Jérémie résument en eux cette époque, et cette grande lutte de la Bonté de Dieu contre les séductions et les ravages du mal. Où trouver un drame plein de péripéties et d'intrigue profonde pareil à celui qui se déroule durant cette période pour aller aboutir, après les cris et les efforts désespérés de Jérémie, à la suprême catastrophe qui n'eut jamais son égale dans le monde ; pas plus que les lamentations qui l'ont à jamais imprimée dans les entrailles de l'humanité. Que devient l'histoire de la ruine d'Ilion avec ses fades et ridicules aventures de divinités misérables, à côté des ineffables réalités de Sion ? Mon Dieu, que les chrétiens sont malheureux d'avoir été ainsi dévoyés ! La captivité offre, avec les délicieux épisodes de Tobie, de Judith et d'Esther, les récits si intéressants de Daniel. L'œuvre d'Esdras est sans exemple dans les annales de tous les peuples ; les trois siècles de silence de l'histoire inspirée sont suppléées par Josèphe et attestent le travail d'Israël sur les peuples au milieu desquels, par une merveille évidente, Dieu l'avait répandu comme un germe fécond et le conservait avec la pureté de ses idées et de ses mœurs, et avec l'énergie de son prosélytisme et de son esprit d'apostolat.

Quelle grandiose épopée que l'histoire des Machabées ! Quel patriotisme, quel dévouement et quel triomphe ! Quel peuple a compris ainsi la patrie, quel peuple l'a ainsi défendue ! Où trouver ce désintéressement, cette incorruptibilité, ce vrai courage et des motifs aussi purs et aussi élevés ?

Nulle part l'histoire profane ne peut offrir des récits et des caractères qui soient de nature à produire des impressions aussi pures, aussi pleines de lumière, de précieuses leçons, de suaves et profondes émotions. Que l'on rapproche la trame de l'histoire de Rome ou de Sparte, les mœurs de Miltiade, de Cimon, de Périclès, d'Alcibiade, d'Alexandre, de Scipion, de César, des mœurs de Gédéon, de Samuel, de Saül, de David, d'Ezéchias, de Judas Machabée ; on sent d'instinct, quand on a une âme chrétienne, où sont les affinités, où est la Vérité, le Beau, le Bien, tout ce qui forme les âmes. De même que le rationalisme va de tout son poids vers le monde païen, des chrétiens doivent savoir choisir, surtout quand il s'agit du devoir capital d'élever des enfants marqués du sceau du baptême.

Et puis ce qu'il faut mettre en lumière par-dessus tout, c'est la grande mission de ce peuple. Chaque peuple a reçu de Dieu une mission particulière : le premier empire Assyrien fut la verge chargée de châtier les Juifs ; les Perses reçurent la mission de divulguer la loi dont Israël était le dépositaire ; les Grecs ont donné au monde une langue universelle pour activer et stéréotyper cette diffusion ; enfin Rome, en fondant l'empire universel et sa puissante centralisation prépara toutes les voies à l'expansion de l'Évangile. Mais Israël a reçu la grande mission de conserver la somme des vérités fondamentales et d'être ainsi d'abord le phare des nations de l'ancien monde et plus tard d'en être le prophète et l'apôtre ; il est chargé de préparer le Messie et son Église, d'être le Voyant de l'humanité, de jeter aux quatre vents les paroles célestes qui révèlent un à un tous les traits du Rédempteur : c'est lui qui l'enfantera, c'est lui enfin qui sera son apôtre et qui bâtira son Église.

Mille ans à l'avance, David ouvre la série des révélateurs, qui, pendant plusieurs siècles, tiendront en haleine l'attente de l'univers et feront du Sauveur l'objet d'une espérance chaque jour plus ardente ; le dernier mot de toutes les inquiétudes, de tous les doutes, de toutes les aspirations des sages et des

cœurs affligés, et ce grand peuple remplit si bien sa tâche qu'à l'heure solennelle le monde entier attend de l'Orient l'événement qui doit changer la face de la terre.

Or, il accomplit cette tâche immense avec intelligence et intention, et c'est là ce qui le distingue éminemment de tous les autres peuples de l'antiquité. Ceux-ci ont agi comme des instruments aveugles, ainsi agissent tous ceux qui s'éloignent de Dieu ; ils font une œuvre malgré eux et en prétendant faire autre chose. Mais Dieu donne à ses enfants ce grand bénéfice ; ils sont vraiment ses coopérateurs, ils voient le bien dans toute sa beauté, ils le veulent, ils s'y dévouent, et ils en ont le mérite et la gloire.

(A suivre).

L'abbé T. DE SAINTE-MARIE.



VARIA.



LES LIBÉRAUX

EN FACE DE LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.

En attendant que nos représentants se décident à voter les lois relatives à la liberté de l'Enseignement supérieur, jetons un regard en arrière, et voyons quelle fut l'attitude des *catholiques-libéraux* en face de cette liberté pendant la seconde République.

Nous extrayons ce récit d'une très-intéressante étude sur Montalembert, publiée par Mgr Fèvre dans la *Semaine du Clergé* (1) :

Le comte de Falloux, devenu ministre, avait nommé une commission extra-parlementaire pour la préparation d'un projet de loi sur l'instruction primaire et secondaire. Dans cette commission, il avait fait entrer les chefs parlementaires du temps de Louis-Philippe, notamment Cousin et Thiers, et leurs adversaires d'alors, notamment Montalembert et l'abbé Dupanloup; Mgr Parisis n'y figurait pas. Des partisans du monopole universitaire préparant un projet de loi avec des partisans de la liberté ne pouvaient, sous peine d'impuissance, se tenir chacun à son principe. Pour agir, il fallait transiger, on transigea. L'Université fut maintenue; on admit, à côté de l'Université, des écoles libres et des collèges ecclésiastiques, mais soumis à l'Université et en faisant partie. On aurait demandé peut-être vainement la destruction de l'Université; on aurait pu tenter utilement de demander la liberté pour l'Eglise comme telle, ou la liberté pour tout le monde sous la garde du droit commun. Le ministre se tint à sa combinaison et présenta le projet à la Chambre.

(1) Livraison du 11 novembre 1874.

L'Univers devait rejeter l'idée ministérielle. Le comte de Falloux, sachant que le journal combattrait son projet, se rendit chez le rédacteur en chef, et là, dans un entretien fort calme de part et d'autre, chacun plaida sa cause. Les raisons du ministre furent : la situation, l'esprit du temps, la nécessité d'en finir, l'impossibilité d'obtenir des conditions meilleures. Le rédacteur en chef opposa des arguments que le journal a plus tard développés ; on donnait aux catholiques autre chose que ce qu'ils avaient demandé. Ils avaient demandé la liberté, on leur faisait simplement une petite part dans le monopole. Cette situation offrirait de grands périls, si, plus tard, comme on pouvait le redouter, l'Université, en ce moment jugée par ses fruits, ressaisissait son influence. Toute pensée de transaction étant un germe de division, cette loi, rejetée ou adoptée, aurait pour effet certain de briser prématurément le parti catholique. Mieux vaudrait continuer le combat que le finir ainsi. Dans tous les cas, en admettant même le principe du projet, de graves améliorations étaient nécessaires ; il fallait combattre pour les obtenir.

Lorsque le projet tomba dans le domaine public, *l'Univers* le critiqua et le critiqua, suivant l'opinion commune, plus qu'il ne le méritait. Enfin la loi fut votée avec quelques améliorations, mais sans le suffrage de l'évêque de Langres, qui, acceptant le bienfait de la loi, ne voulait pas en sanctionner le principe. Lorsque la loi fut publiée, *l'Univers* l'annonça en ces termes : « Grâce à la complicité de quelques catholiques, le monopole de l'Etat en matière d'instruction est aujourd'hui légalement consacré. » L'observation était juste ; mais enfin la loi fut acceptée des évêques et du Saint-Siège, pour plusieurs raisons qu'il est superflu de rapporter. Montalembert néanmoins fut fort découragé des objections qu'avait éprouvées la loi Falloux ; il songeait à se démettre de son siège à l'Assemblée, moitié par dégoût de la stratégie parlementaire, moitié par goût pour les études historiques. Montalembert fit mieux, il resta au poste du dévouement et se réconcilia avec le journal catholique, dont il avait été momentanément séparé.

Au coup d'Etat du 2 décembre, Montalembert fut d'abord favorable au Président ; puis, par une série de retraites successives, il s'en sépara et siégea comme opposant au Corps législatif. *L'Univers* fut moins prompt à se séparer, mais il ne s'était jamais approché si près : il se tenait debout, à distance, respectueux, sincère, également prêt à appuyer le gouvernement et résolu, s'il le fallait, à le combattre.

Dans la controverse des classiques, Montalembert, d'abord très-favorable à l'abbé Gaume, fut ensuite très-hostile à son dessein.

En 1852, il fut reçu à l'Académie française en remplacement de l'économiste Droz. Dans son discours de réception, l'orateur se prononça fortement contre la Révolution française; mais, à partir de ce jour, soit mobilité d'esprit, soit défaut de principes fixes, il passa graduellement au parlementarisme, c'est-à-dire à la Révolution, L'Académie n'y contribua pas médiocrement. Il y a toujours là plusieurs sirènes dont l'influence est considérable sur certains esprits. Montalembert, si supérieur à la plupart de ces fameux personnages, se fit leur écolier et les regarda comme ses maîtres. Leur habileté l'enlaça, leur renommée lui imposa; il leur voyait toujours des mines d'oracles; il craignait leurs épigrammes et se laissa gagner par leurs cajoleries. Près d'eux, il se retrouvait, moins la tribune et le public, à cette Chambre des Pairs, où Villemain le réfutait en le traitant de jeune homme et en le taxant de frivolité. Mais comme il était, ainsi qu'il en fut loué par Guizot, *homme de guerre dans la vie civile*, ne pouvant guerroyer ni l'Empire ni ses anciens adversaires, qu'il admirait trop pour cela, il se prit à guerroyer ses anciens amis.

COMMENT ON FONDE UNE UNIVERSITÉ (1).

Lorsque nous travaillons en France à fonder des Universités catholiques, c'est pour lutter contre l'enseignement donné par les libres-penseurs, les panthéistes et les révolutionnaires. La cause que nous défendons directement, c'est un intérêt religieux et social. Sur un autre point de l'Europe, les Croates viennent de voir couronner de succès leurs longs efforts pour obtenir une Université à eux. Là, ce n'est pas directement contre des doctrines, c'est contre l'hégémonie intellectuelle de l'Allemagne et contre la pression de la Hongrie que les Croates ont voulu dresser le rempart d'une Université croate.

(1) Nous avons donné dans notre précédent numéro quelques détails sur la nouvelle Université d'Agram. Nous reproduisons aujourd'hui un article plus complet du *Monde* sur le même sujet.

Sous des apparences et avec des mobiles différents, la cause de ces Slaves du Sud est, au fond, la même que la nôtre. En effet, si l'influence magyare ne représente encore rien du tout par elle-même sur le terrain intellectuel, la culture allemande quand elle est transportée sur une terre étrangère, c'est le renversement des traditions nationales, c'est la négation des droits historiques et la promiscuité de l'esprit ; c'est la philosophie de Hégel avec toutes ses conséquences religieuses, politiques et sociales. Nous devons donc applaudir au succès que les Croates viennent de remporter sous l'impulsion de leurs évêques, en fondant une Université dans la ville de Zagreb, que les Allemands appellent Agram.

Les Croates n'avaient pas beaucoup fait parler d'eux depuis 1848. A cette époque, sous leur ban Jellatchitch, ils prirent les armes pour combattre la coalition des révolutionnaires de Vienne avec les Hongrois, qui opprimait la dynastie autrichienne. Ils furent, alors, avec leurs alliés serbes et avec les Roumains de la Transylvanie, le principal élément de la résistance, jusqu'au moment où la Russie vint donner le coup de grâce à l'insurrection. Le système qui fut inauguré à la suite de la pacification ne répondit pas aux espérances que les Croates avaient dû concevoir, ni aux promesses qui leur avaient été faites. Ce fut un retour aux malencontreuses tentatives de germanisation qui avaient si justement et si misérablement échoué à la fin du dernier siècle, sous le règne de Joseph II. Le dévouement des Croates à la dynastie avait été mal récompensé. Cette période, qui dura jusqu'après la guerre de 1859, fut pour toutes les populations de l'empire, sans en excepter les Hongrois, la plus triste de l'histoire contemporaine. Enfin, après de longs tiraillements dans tous les sens, qui durèrent jusqu'en 1867, un nouveau système, le dualisme actuel, fut inauguré.

Les Hongrois, qui en 1848 s'étaient révoltés, obtenaient la plénitude de leurs droits historiques ; mais qu'arriva-t-il des populations qui avaient, au contraire, combattu pour l'Empereur-Roi à la même époque ? La grande principauté de Tran-

sylvanie et la Voïévodie serbe furent purement et simplement supprimées ; mais il fallut compter avec les Croates, qui sont plus homogènes et plus résolus : on ne les effaça pas de la liste des nations ; une certaine autonomie intérieure leur fut concédée dans le sein du royaume de saint Étienne.

Depuis cette époque ils luttèrent, sur le terrain constitutionnel, pour améliorer une situation qui ne répond pas à leurs vœux et à leurs droits historiques ; ils ont déjà obtenu cette année quelques concessions.

Mais les Croates avaient compris que c'est à l'école, comme dans l'église, qu'il faut défendre sa liberté et son individualité nationale. De là l'idée de fonder une Université nationale à Agram, qui est déjà un des premiers centres intellectuels pour ces Slaves du Sud, aujourd'hui si avides d'instruction, mais qui ne vont pas toujours la puiser aux sources les plus pures.

L'idée de la fondation d'une Université fut émise à la Diète de 1861, et chaleureusement appuyée par M^{sr} Strossmayer, évêque de Diakovo. En 1866, pendant que la Croatie célébrait le trois centième anniversaire de son héros, Nicolas Zriny, mort glorieusement devant Sigeth, en combattant contre les Turcs, M^{sr} Strossmayer posa en quelque sorte les premières pierres de l'Université, par une souscription de 50,000 florins (le florin vaut 2 fr. 25). Ce généreux exemple fut suivi avec entraînement. L'archevêque d'Agram donna 30,000 florins, Mathias Debeljak, 11,000, la ville de Verasdin 5,000, celle de Carlstadt 2,000, celle d'Agram 50,000, etc., etc. Émeric Kukovitch légua 120,000 francs pour le même objet, etc , etc. Toutes les bourses furent ouvertes ; tous les concours acquis. Enfin, en 1869, l'Empereur visita Agram et consentit à donner son nom à la future Université. La situation politique retarda encore la réalisation jusqu'en 1873, où l'affaire fut reportée devant la Diète par le chanoine Racki, et finit par réussir avec le concours du nouveau ban Mazuranitch.

L'inauguration a eu lieu avec beaucoup de pompe, le 19 octobre 1874. De toute la Croatie, de l'Ésclavonie et des contrées slaves voisines, tout ce qui avait pu se déplacer, hommes

et femmes, était accouru à Agram. Les prêtres y étaient surtout en grand nombre. D'ailleurs, la fête était célébrée en même temps, dans les bourgs et villages croates, par des illuminations. Un accueil particulier et bien mérité était réservé à M^{re} Strossmayer, qui fut reçu à la gare par le Ban, le clergé, le conseil municipal, les professeurs de l'Université avec le *Rector magnificus*, M. Mositch en tête, enfin par une foule immense, qui le fêta avec enthousiasme. Les corps savants de l'Europe avaient été invités à la fête, et beaucoup s'y sont fait représenter. L'Académie de Berlin avait envoyé le docteur Gneist. Les Hongrois se sont prêtés de bonne grâce à la circonstance. Outre quelques professeurs et étudiants de Pesth, le Ministre des travaux publics y était venu.

La fête du 19 octobre commença par une messe en musique à la cathédrale. Il y eut ensuite une séance publique où des discours furent prononcés à peu près dans toutes les langues, par les délégués étrangers. Tous ces discours exprimaient des félicitations et des vœux pour la nouvelle fondation, dans des termes toujours convenables et quelquefois chaleureux. On a seulement remarqué la maladresse d'un professeur allemand, lequel a jugé à propos d'affirmer que l'Internationale noire abrutira l'humanité aussi vite et aussi bien que la rouge, et de célébrer avec exaltation la gloire de Darwin. C'était d'un goût plus que risqué, au milieu de ce peuple catholique, qui a encore assez de jugement pour écouter plutôt ses évêques croates que les philosophes allemands et anglais.

Un grand nombre de pièces de poésie ont été composées à cette occasion, en croate et en latin, car la Croatie est peut-être le pays où la langue latine est encore le plus répandue (1).

(1) Voici, comme échantillon, deux strophes d'une cantate publiée par le *Journal d'Agram*. C'est un salut aux Muses :

Salvete Divæ! Jam nimium diu
 Vos expetebat terra Croatidum;
 Altoque cum plausu Quiritum
 Mons hodie indigebat Grecensis (Zagreb ou Agram)
 Perampla non hic — qualia scilicet
 Tamesus, Ister, Sequana vel Neva

En transcrivant ces lignes, qui nous sont transmises par un correspondant de Vienne, notre pensée se reportait naturellement sur notre pays, où de généreux efforts sont tentés pour fonder des Universités catholiques, c'est-à-dire vraiment françaises. Donnons-nous tous rendez-vous à Lille pour y célébrer bientôt et aussi pacifiquement la grande fête de la religion, de la patrie et de la science.

Padusve monstrant — tecta vobis :

Ast patria pietate aperta

Lætus salutat Palladius chorus.

Grates perennes civibus accinent

Seri nepotes, qui hisce sacris

Liminibus posuere prima et

Auxere saxa, etc., etc.



REVUE DU MOIS.

Appel aux écoles de France.

*Sacratissimo Cordi Christi Jesu
Gallia pœnitens et devota.*

Messieurs et chers amis,

Nous venons faire appel à vos sentiments chrétiens et à votre amour pour la France, en vous priant de vous associer à un acte de foi que nous voulons rendre national et solennel.

Il va s'élever, à Paris, une église en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Ce sera le monument expiatoire de la France pénitente.

L'armée et la classe ouvrière ont admirablement bien compris cette grande œuvre, et nous ont donné un bel exemple. Elles ont obtenu de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Paris la faveur d'ériger, dans l'église votive du Sacré-Cœur, des chapelles spéciales, qui seront le témoignage de leur religion et de leur fidélité.

Nous voulons suivre cet exemple.

Il serait bon qu'il y eût un autel pour chacune de nos fautes nationales, sur lequel la France et ses prêtres viendraient pleurer et demander grâce.

Or, parmi les péchés de notre grande et malheureuse patrie, l'invention insensée de l'école sans Dieu est assurément l'un des plus graves et des plus capables d'attirer sur nous les coups de la justice divine.

C'est pourquoi, Messieurs, étudiants comme vous, nous vous invitons à concourir à une manifestation qui aura pour but d'affirmer la nécessité de la religion dans l'école. Nous entendons protester devant Dieu contre l'idée d'instruire et de former un homme en dehors du Christianisme. Nous demandons pardon pour cette utopie injurieuse à Dieu et à nous. Enfin, nous tenons à exprimer au Ciel notre recon-

naissance pour l'immense bienfait d'une éducation reçue au nom de Jésus-Christ, l'unique maître et le modèle parfait du disciple.

Oui, nous croyons fermement que Dieu et son Christ peuvent seuls élever des hommes et des Français. Nous demandons à l'écrire en caractères ineffaçables sur la pierre qui va servir de monument éternel à notre foi.

Veillez donc nous envoyer votre adhésion, Messieurs et chers amis, et contribuer avec nous à ériger, dans l'église du Vœu National, une chapelle à Notre-Seigneur Jésus-Christ instruisant les Docteurs et les maîtres les plus illustres de l'enseignement catholique.

Le Comité d'étudiants pour l'érection de la chapelle des écoles.

R. P. J. DULONG DE ROSNAY, *Président.*

Rue de Vaugirard, 104.

(*Suivent les noms des Membres du Comité.*)

Le Comité d'étudiants a reçu l'approbation de Son Éminence Mgr le Cardinal-Archevêque de Paris, et l'assentiment le plus complet du Comité de l'Œuvre du Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus.

On est prié de faire les envois d'argent en mandats sur la poste, et de les adresser à M. Octave RICHARD, rue de Rennes, 61, à Paris.

Pie IX et les Études classiques.

Mgr Gaume, protonotaire apostolique, vient de publier un ouvrage de la plus haute importance ayant pour titre : *Pie IX et les Études classiques. Appel aux pères de famille et aux instituteurs de la jeunesse.*

L'autorité des faits et le poids des témoignages condensés dans ces quelques pages jettent une lumière décisive sur cette question des classiques, à laquelle Mgr Gaume a consacré les travaux de sa vie. Mgr de Ladoue a adressé à l'auteur la lettre suivante :

« Nevers, 26 novembre 1874.

« Cher Seigneur et vénérable Ami,

« J'ai reçu avec reconnaissance l'opuscule que vous m'avez adressé : *Pie IX et les Études classiques*, et je me suis empressé de le lire. Vous avez résumé dans cet écrit substantiel et lumineux les résultats de vos longues études, de vos recherches consciencieuses sur une ques-

tion de la plus haute importance. C'est dans le diocèse de Nevers que vous avez commencé à prêcher la croisade destinée à délivrer, non le tombeau du Christ, mais son berceau, les Bethléem d'où sortent les générations chrétiennes; l'évêque de cet heureux diocèse ne saurait donc s'empêcher de vous féliciter pour le passé, de vous encourager pour l'avenir.

« Au moment de la Renaissance, au seizième siècle, l'Europe eut à subir une invasion plus redoutable encore que l'invasion musulmane. Le cimeterre des Turcs n'abattait que les corps; la révolution païenne tendait à pervertir les âmes. A partir de cette époque, en effet, les efforts de la nouvelle école ne semblèrent avoir d'autre but que de déprécier les œuvres de la civilisation chrétienne, en exaltant les œuvres de la prétendue civilisation païenne. L'histoire ne fut entre leurs mains qu'une habile conspiration contre la vérité; les glorieuses annales des pontifes romains, les vies admirables des héros chrétiens furent indignement travesties; la philosophie des Pères, des docteurs, des théologiens; les œuvres des poètes inspirés par l'esprit de l'Évangile furent mises au-dessous des productions païennes d'Athènes et de Rome; les chefs-d'œuvre de notre littérature nationale, qui ne le cèdent en rien aux épopées antiques, furent relégués dans un oubli profond, d'où la science moderne a bien de la peine à les faire sortir.

« Quand on songe qu'il n'y a peut-être pas encore aujourd'hui une maison d'éducation chrétienne où l'on parle de la *Chanson de Roland*! L'architecture fut flétrie du nom de gothique et considérée comme barbare; la sculpture, la peinture, où respirait le souffle le plus pur du génie chrétien, furent considérées comme indignes d'être proposées pour modèles. Les institutions sociales de l'antiquité furent exaltées au préjudice des institutions chrétiennes. Le latin chrétien mérita par-dessus tout l'anathème des littérateurs puristes de la Renaissance.

« Sous l'influence de ces funestes doctrines, l'enseignement de la jeunesse devint plus païen que chrétien. Est-il étonnant que le dix-huitième siècle ait abouti à la catastrophe de 93? Heureusement, le dix-neuvième siècle a commencé par un acte de merveilleuse réaction qui a providentiellement pris le nom de *Génie du Christianisme*. Avec les *Martyrs*, on a commencé à comprendre qu'il pouvait y avoir une poésie chrétienne aussi belle que celle de l'antiquité.

« Le livre du *Pape* a glorieusement réhabilité le moyen-âge et les

papes; l'architecture gothique et les arts du moyen-âge ont trouvé des vengeurs éloquents; on peut dire que, sous ces divers rapports, la victoire est gagnée.

« Vous avez entrepris, cher et vénéré Seigneur, de réhabiliter le latin chrétien, la littérature chrétienne, la poésie de l'Eglise. Non content de la théorie, vous avez abordé le côté pratique de la question. Vous avez mis entre les mains des professeurs et des élèves les plus beaux modèles, je dirai les chefs-d'œuvre de la littérature et de la poésie inspirés par le souffle de l'Évangile. Vos éloquents écrits ont soulevé de nombreuses contradictions; on vous a accusé d'être novateur, presque révolutionnaire! Vous avez déjà reçu un précieux encouragement par la publication de l'Encyclique *Inter multiplices*, dont vous connaissez comme moi l'histoire.

« Nous étions ensemble à Rome quand cet acte pontifical fut promulgué, et vous pouvez en apprécier le sens et la portée. Vous venez d'en recevoir un nouveau tout personnel, ce dernier aussi explicite que vous pouviez le désirer.

« Pie IX, dans le *Bref* qu'il vient de vous adresser, sanctionne de son autorité pontificale la ligne de conduite que vous aviez tracée. Après cette solennelle manifestation, la cause du latin chrétien, intimement liée à la régénération de l'enseignement, est gagnée. On peut dire : *Roma locuta est, causa finita est*. Ce que je puis vous affirmer, c'est qu'elle est finie dans le diocèse de Nevers. Le clergé de ce diocèse, que vous connaissez bien, et où vous avez laissé de si profondes sympathies, a hautement manifesté ses sentiments dans le synode tenu au commencement de septembre.

« Nos maisons d'éducation, qui étaient entrées dans la voie que vous avez ouverte, vont y marcher d'un pas plus résolu. Les heureux résultats déjà obtenus iront se développant; aussi, quand vous viendrez nous revoir, vous pourrez vous assurer par vous-même que vous n'avez pas travaillé en vain.

« Je fais des vœux pour que ceux qui sont encore en défiance lisent sans préjugés votre dernier ouvrage. Il me paraît difficile qu'ils puissent résister à la force entraînant de vos arguments et des autorités que vous citez.

« Recevez, cher et digne ami, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

« † THOMAS-CASIMIR,
« Evêque de Nevers. »

Classiques chrétiens.

Nous constatons avec satisfaction, dans l'attente et l'espérance de la pleine liberté de l'Enseignement supérieur, que, depuis l'ouverture de l'année scolaire, l'introduction des classiques chrétiens a fait de grands progrès dans les établissements libres et dans les séminaires. Il devient par trop évident que la France ne peut se refaire qu'à l'école du christianisme. Le mouvement s'étend de Belgique et de France en Italie. Nous savons que Mgr d'Aquila s'est mis en rapport avec les auteurs des *Nouveaux classiques latins*, pour adopter leur édition et l'adapter à l'usage des séminaires italiens.

Programme de l'École forestière.

Le *Journal officiel*, du 30 décembre 1874, donne tout au long le programme des connaissances exigées des candidats à l'École forestière.

Il y aurait beaucoup de remarques à faire sur l'esprit révolutionnaire qui perce à tout instant dans l'énoncé des questions d'histoire. Nous nous bornerons à citer quelques-unes des indications saugrenues destinées à torturer bien inutilement les esprits des aspirants :

.... Frédéric II. — Traité de Paris. — *Etat des esprits à cette époque.*

Quelle figure le patient va-t-il faire quand le professeur lui dira :

— Monsieur, pourriez-vous me dire quel était l'état des esprits à l'époque de Frédéric II?...

Plus loin, dans l'histoire contemporaine :

La Restauration. — En France, en Angleterre, en Italie, en Espagne et en Allemagne, *antagonisme entre l'ancien régime et les idées nouvelles.*

On ne voit pas bien l'utilité de pareilles dissertations pour des élèves, même pour de futurs directeurs des Eaux et Forêts.

Après l'histoire de la Restauration, il faudra exposer les *résultats généraux des quinze années de la Restauration.*

De même, après le règne de Louis-Philippe, l'élève devra savoir les avantages et les inconvénients des *fréquents changements de ministère.*

Enfin, arrivé au récit du second empire, il faudra montrer la *satisfaction donnée aux besoins généraux du pays et aux intérêts populaires!* parler du *progrès des idées de paix!!!* sans doute en racontant les guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique et la campagne de France, et en énumérant les armements de l'Europe?...

Tout cela à propos de *fagots*.

Mais la prétention des questions d'histoire est dépassée de beaucoup par l'ignorance qui a présidé à la confection des questions de géographie.

On lit tout au long dans le chapitre relatif à l'Europe :

a Confédération germanique, Prusse et Autriche : grandes divisions, etc.... PROVINCES DE LA PRUSSE ET DE L'AUTRICHE QUI FONT PARTIE DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Cela est écrit dans le *Journal officiel* du 30 décembre 1874, page 8657, et le programme est approuvé par M. MATHIEU-BODET, *ministre des finances*, vu et adopté par le *directeur de l'administration des forêts*, M. H. FARÉ.

Combien y a-t-il d'années que la Confédération Germanique n'existe plus ?

Ces Messieurs auraient sans doute, une *boule noire* si cette question était posée.

Et l'on ne veut pas que les Allemands se moquent de nous !

Cela n'empêche pas M. le Ministre de l'Instruction publique d'augmenter encore le traitement des professeurs de l'Université et d'enrichir le monopole aux dépens d'un pays ruiné en partie à cause de son ignorance de la géographie.

Catalogue des bonnes Images.

La SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN, pour l'encouragement de l'art chrétien, informe MM. les artistes et éditeurs d'estampes, images, statues, etc., qu'elle va dresser un catalogue des œuvres qui lui paraîtront mériter d'être recommandées, au point de vue de l'art chrétien. Ce catalogue sera publié.

Trois conditions sont requises pour l'admission des ouvrages d'art sur le catalogue de la Société de Saint-Jean :

1° Le caractère religieux, c'est-à-dire l'orthodoxie du sujet et l'élevation de la pensée, concourant à inspirer la foi et la piété;

2° Le mérite artistique, au point de vue de la composition et du dessin ;

3° Une exécution satisfaisante, soit par la gravure, soit par la photographie, soit par le modelage, soit par la chromolithographie ou tout autre mode.

Ces trois conditions devront se trouver réunies pour l'admission d'une œuvre sur le catalogue.

Toutes les communications doivent être adressées au Président de la Société de Saint-Jean, rue de l'Université, 47, à Paris.



CHRONIQUE.

Quelques camouflets. — Les collèges catholiques ne savent pas enseigner ; tout n'est qu'ignorance en dehors de la société laïque.

Telle était l'affirmation bourgeoise et orléaniste.

Nos collèges, nos succès au baccalauréat et aux écoles, malgré les entraves que les programmes de l'État imposent à la richesse naturelle de nos plans d'étude, ont répondu à cette affirmation. Ceci s'appelle un camouflet.

Les États catholiques ne savent pas administrer leurs sujets ; le gouvernement des Papes amène les abus les plus criants, c'est le règne du brigandage, etc.

Telle était l'affirmation des gens de progrès.

Le gouvernement de Victor-Emmanuel répond, une fois de plus aujourd'hui, à l'affirmation des gens de progrès par l'acte d'accusation suivant contre le régime actuel :

C'est un rapport du ministère (1), qui donne des renseignements lugubres :

« Nous avons en effet, dit-il, une moyenne de plus de 3,000 homicides par an, de plus de 30,000 blessures et violences contre les personnes, blessures et violences très-souvent suivies de mort. Nous avons une moyenne de 4,000 attaques à main armée par les bandes de brigands, et en outre plus de 50,000 vols... Le nombre des prévenus va augmentant dans des proportions effrayantes, car il s'élève aujourd'hui à plus de 152,000, sans compter 22,000 criminels libérés placés sous la surveillance de la police. »

Encore un peu plus de progrès, un peu plus de société anti-chrétienne et nous entrerons dans le beau règne de la barbarie, dernier camouflet de la société sécularisée.

(1) Rapport appuyant le projet de loi sur la sûreté publique.

Les flots d'élèves ; prophétie garibaldienne. — L'Université de la Sapience des Papes, qui possède une si belle tradition de souvenirs, s'est proposé de les agrandir sous le régime lombardo-piémontais ; on a même dit que cela était très-facile.

Avant le 20 septembre, les journaux libéraux criaient donc beaucoup au sujet de sa décadence, et elle comptait, en moyenne, 1,800 élèves.

L'année dernière, après les réformes désirées par les journaux libéraux, elle n'en comptait plus que 700.

Cette année, les progrès sont encore plus rapides, le nombre des inscriptions s'élève à peine à 150.

C'est surtout contre l'Enseignement supérieur du droit, des sciences et de la médecine par les hommes du Saint-Siège qu'on s'indignait : la Faculté de droit du nouveau régime attire juste 3 élèves, la Faculté des sciences en obtient 5, et, quant à la Faculté de médecine, elle va jusqu'à 11 : total 19, d'après l'ancienne numération.

Sans doute, MM. les professeurs perfectionnés de Lombardie doivent concentrer sur ce petit nombre les ardeurs formidables de leurs intelligences libérales, et produire des chefs-d'œuvre.

C'est possible ; mais ils sont si libéraux, que plusieurs s'accordent jusqu'à six mois de vacances ; bon nombre d'élèves se sont mis, d'ailleurs, au régime régulier de douze mois de vacances.

C'est ainsi qu'on voit tous les jours disparaître l'obscurantisme répandu sur la surface de la terre par la Papauté.

Disette. — A l'Université de la *Sapience*, l'ancienne Université des Papes fondée par Pie III, non-seulement le nombre des élèves est réduit de dix-huit cents à une *trentaine* (1) pour les diverses Facultés de droit, médecine, sciences, etc., mais malgré les riches fondations, un bon nombre de chaires sont privées de titulaires.

En conséquence, sur la demande du ministre compétent, le docteur Helbig, de l'Académie archéologique de BERLIN (1) a accepté de faire le cours d'archéologie à l'UNIVERSITÉ ROMAINE.

La terre classique des archéologues réduite à demander l'aumône aux froides régions du protestantisme prussien !

Autre exemple — Le conseil communal de Ferentino avait pris

(1) La munificence des papes y avait établi quarante-deux chaires de professeurs.

la résolution de ne plus rouvrir le lycée établi dans cette ville, parce que le nombre des élèves ne correspondait pas à la dépense d'un nombreux personnel de professeurs. Les libéraux de la province se sont émus de cette résolution : ils ont agi à Rome et le gouvernement a ordonné que le lycée continuerait à être ouvert aux frais de la province qui n'en voulait plus.

Avantages du tirage au sort sur l'élection. — A l'École des Beaux-Arts, le jury est formé par le tirage au sort sur une liste de notables selon les arts; M. le Directeur des beaux-arts fait observer, dans un rapport au Ministre, que, depuis plusieurs années, ce mode a eu de grands avantages sur l'élection et a donné « les meilleurs résultats, incontestés par les maîtres, incontestés par les concurrents »; « les meilleurs résultats aussi pour la sûreté des jugements et la liberté des consciences ».

Nous croyons que le mode du *tirage au sort* pourrait aussi, très-utilement être substitué, en politique, au *suffrage universel*.

La boîte sent mauvais. — L'Université crôle, tout le monde en a le sentiment, même dans la maison, et un matérialiste, fonctionnaire de l'État enseignant à l'École de médecine, disait hier : « Cela ne va plus, il faut changer la boîte. » La boîte, c'est la Faculté de médecine de Paris.

L'Université n'a rien de commun avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Nous trouvons cette parole blasphématoire au folio 16 d'un procès-verbal officiel de distribution des prix; elle est écrite par un professeur sans doute plus ignorant que malintentionné. Cela se passe sur l'estrade de Henri IV :

« Nous ne sommes pas, s'écrie généreusement l'orateur, professeur de rhétorique, de ces CENSEURS MOROSES qui s'écrient : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez!* (1) Ils nous rangeraient au parti de la jeunesse et nous feraient passer dans votre camp. Si les larmes vous attendent plus tard, ne payez pas votre dette avant le jour de l'échéance. Hâtez-vous d'égayer vos jeunes années... »

Ainsi a fait l'Université dans sa jeunesse, elle n'a pas écouté le *censeur morose* qui disait : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez!*

(1) Paroles de Notre-Seigneur en saint Luc, livre non approuvé par le Conseil supérieur, ch. vi, v. 25; en latin : *Vae vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis.*

Et maintenant qu'elle a cette année 70 ans, que ses enfants lui font honte partout, elle pleure, mais sans repentir, devant tout le mal qu'elle a consommé.

Pie IX professe, par contre, la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — « Ce que l'Église réclame par dessus tout, c'est là liberté, la liberté de sauver les âmes. Et, malgré le déplaisir que peuvent en éprouver *nos adversaires*, je suis contraint de le répéter, c'est aux Apôtres et à leurs successeurs, et non à d'autres, que Jésus a dit : *Euntes docete*. Non, ces paroles n'ont pas été adressées aux philosophes du siècle, ni aux professeurs d'une Université quelconque. »
(*Discours de Pie IX*, en l'an de grâce 1874.)

Euntes docete. — Ces paroles n'ont pas été dites pour les professeurs et philosophes de l'Université ; mais il y a des circonstances atténuantes qu'on invoque. Le Maître voulait, dit-on, parler de la foi et des mœurs ; or, l'Université n'enseigne pas ces choses-là, et son enseignement grammatical n'a pas d'autre portée que celui du maître à danser et du professeur d'équitation ; sous ces réserves, elle peut bien s'appliquer : *Euntes docete*. Oui, pourvu que l'Église soit là pour apprendre qu'on ne peut danser et équiter qu'au service de Dieu.

La collation des grades par l'État. — A propos de la collation des grades qu'on dénie si vivement aux Universités libres, nous relevons une parole de M. Testelin, radical et universitaire enragé, dans la discussion sur la création d'une Faculté de médecine, à Lille.

« Nous n'aurons plus, dit-il, le spectacle déplorable que nous donnent trop souvent les épreuves du baccalauréat dans lesquelles, à chaque instant, les premiers élèves des lycées sont refusés et les autres reçus.

M. LE SOUS-SECRETÉNAIRE D'ÉTAT. — *A chaque instant, c'est trop dire ; cela arrive quelquefois.*

M. TESTELIN. — Je citerai un exemple, à Lille, où tous les premiers prix du lycée ont été refusés. »

Cela prouve ou l'inaptitude des jurys d'examen de l'État, ou l'infériorité des lycées de l'État, ou le mauvais état des uns et des autres ; et cela prouve surtout l'opportunité de ne pas imposer les uns et les autres aux pauvres citoyens français.

Les missions. — L'Université vient de dépenser des sommes considérables et supplémentaires pour envoyer des savants, en cinq points du globe, examiner le passage de Vénus sur le soleil : à Yokohama, à Nouméa, à Pékin, à l'île Saint-Paul et à l'île Campbell.

L'Angleterre envoie huit expéditions scientifiques ; mais notre infériorité a été atténuée par ceci :

En Cochinchine, où la commission ne devait plus être envoyée par économie, dit le *Journal Officiel*, « on s'est décidé à profiter de la présence de M. Héraud, ingénieur hydrographe dans la colonie. On lui a envoyé un équatorial. *Nous possédons ainsi une station à peu de frais*; il n'y aura qu'un observateur. »

Nous persistons à croire que la France, le pays le plus riche de missionnaires hardis, trouverait en pareille circonstance, si elle favorisait ce beau mouvement d'évangélisation du monde, de précieuses ressources et *des stations à peu de frais*.

Ce serait un grand honneur pour le ministre des cultes qui a, chaque année, 200,000 francs à distribuer aux rares savants qui vont en mission, d'avoir au moins autant à distribuer aux innombrables missionnaires français, qui rendraient en renseignements plusieurs fois ce capital chaque année.

Un nom fixe. — Le lycée Fontanes, qui n'est plus Condorcet, ni Bonaparte, ni Bourbon, ni autre chose, gêne beaucoup l'histoire.

Comment parler d'un illustre qui sort de là ? Faut-il dire ancien professeur du lycée Fontanes, non ; sous peine de faire un anachronisme, il faut rechercher soigneusement sous quel nom on travaillait alors dans l'établissement ; aussi le *Journal Officiel*, en nous entretenant d'une des commissions envoyées pour voir Vénus passer sur le soleil, nous dit-il que « M. Cazin, physicien déjà célèbre, professeur au lycée de la rue du Havre, s'est chargé de la photographie. »

Voilà enfin le lycée *** doté officiellement d'un nom fixe : Havre de Grâce !

L'homme sérieux aime le beafteack. — Deux universitaires disputaient naguères sur la définition de l'*homme sérieux*.

Les hommes sérieux sont les anciens élèves de l'Etat enseignant ; on n'est pas sérieux ailleurs, puisqu'on croit à des miracles et à des

mystères; ils étaient d'accord sur le *genre*, mais ils différaient sur l'*espèce* la plus prochaine.

Le plus ancien, vieil admirateur de Cousin, disait que l'homme sérieux est l'*Universitaire rationaliste*. Le plus jeune s'indigna. Il est adepte de Littré et ancien élève de médecine; il jura donc qu'un homme sérieux est celui qui n'a pas les préjugés spiritualistes et que c'est l'*Universitaire matérialiste*.

Deux gamins enveloppés de tuniques lycéennes et fils des papas ci-dessus, devisaient des querelles paternelles, et le plus capable disait à l'autre : Comprends-tu ? Etre matérialiste c'est croire au beafsteack.

« Ah ! oui, je comprends reprit son compagnon ; alors je suis matérialiste comme papa. »

Ainsi se termina ce noble entretien.

Dans quelles maisons on élève les futurs communards. — On ne peut avoir de renseignements sur l'Université qu'à l'étranger. Une feuille toute particulièrement amie de l'Institution impériale, l'*Indépendance belge*, écrit l'entrefilet suivant :

« Il y a eu une *petite émeute* parmi les élèves du collège de Bastia ; la gendarmerie a dû intervenir. Quatre maîtres d'étude ont été renvoyés ; un certain nombre d'élèves ont été rendus à leurs parents. »

La gendarmerie a dû intervenir, et cependant ce n'est qu'une *petite émeute* ; et quatre maîtres d'étude ont dû être mis à la porte ; jugez par cette *petite émeute* des *émeutes ordinaires*.

Tous les ans, l'Université donne plusieurs fois ce spectacle. Si l'enseignement libre qui comprend plus d'élèves et dispose de moins d'autorité matérielle, en venait une fois à ces extrémités, quelle explosion dans la presse libérale ! M. Sarcey taillerait sa plume la plus pointue pour raconter par quelles tortures on a provoqué l'indignation des vertueux collégiens.

Quand vous serez invité, prenez le dernier rang, de peur, etc. — On lit dans le *Moniteur Belge*, page 3603, à l'article *ameublement des maisons d'école*, l'odieuse inconvenance qui suit ;

« Les objets indispensables dans toute école primaire, sont :

« 1° Un buste ou un portrait encadré du roi ;

« 2° Un CHRIST ;

« 3° ; etc., etc. »

Que penserait S. M. le Roi des Belges, qui est fidèle à Dieu d'ailleurs, dans l'accomplissement de ses devoirs personnels de chrétien, si le susdit *Moniteur* enregistrerait :

Les objets nécessaires sont :

- 1° Un buste ou un portrait encadré du ministre ;
- 2° Une image du Roi ;
- 3° Une férule, etc.

Patriotisme éclairé? — On lit dans le compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques :

« M. Charles Giraud fait hommage, au nom de M. Robert de Mohl, d'un ouvrage intitulé : *Observations critiques sur les élections au parlement allemand*. Il loue le PATRIOTISME ÉCLAIRÉ, le savoir et le talent dont l'auteur a fait preuve dans ce travail. »

M. de Mohl est sans doute l'ancien de Mohl qui cumule plusieurs places très-lucratives au département de l'Instruction publique, et vient d'être élevé, à ce titre, en dignité, dans la légion protestante ; alors, M. de Mohl est juif et allemand, et nous demandons si ces mots : PATRIOTISME ÉCLAIRÉ, s'appliquent au peuple déicide qui s'est occupé avec succès des élections allemandes, ou à la Prusse, où les parents de M. de Mohl ont de bonnes places, ou à la France, où M. de Mohl cumule un grand nombre de bénéfices.

Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir! — Un gigantesque échafaudage s'efforçait naguère d'atteindre le frontispice triangulaire qui surmonte la colonnade du dos de la ci-devant Chambre des députés à Paris.

L'échafaudage devait remettre dans la frise une pierre écornée par un boulet ; l'empressement de cet échafaudage en ce temps de provisoire nous paraissait excessif, mais une bande de gratteurs est montée là haut, et, profitant de la circonstance, a enlevé soigneusement les restes d'un écriteau ainsi conçu : *Corps législatif*. La place est nette ; on va, dit-on, mettre un écriteau à caractères mobiles pour inscrire successivement : *Chambre septennale, sexennale, etc. bien-nale, annale* ; et enfin on écrira : *Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir!*



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

Plan de la dissertation française :

Dans un cours de philosophie, pourquoi faut-il absolument enseigner la Théodicée avant la Morale ?

(Sujet donné dans notre N° de Novembre 1874, t. VIII, p. 85).

La Morale a un caractère mixte et ne peut être traitée qu'après la Théodicée.

Quel est son but? C'est de diriger vers le Bien la *Volonté* de l'homme. A ce point de vue, sans doute, la Morale est la continuation de l'étude de l'âme : elle tient à la Psychologie par la *Volonté* qu'elle dirige, comme la Logique y tient par l'*Intelligence*, dont elle règle les opérations. Mais il ne s'en suit pas qu'on doive placer la Morale après la Logique, elle-même placée après la Psychologie. La Morale n'est pas une science qui étudie, d'une manière absolue, les lois de la volonté : elle implique nécessairement des *rapports*. Qu'est-ce que la Morale, sinon la science des *devoirs*? Or, les devoirs dérivent des *rapports naturels* des hommes avec leur Auteur, et de l'homme avec lui-même, avec ses semblables, avec le reste du monde, conformément aux lois du Créateur. Ainsi, la Morale procède tout aussi bien de la science de Dieu que de celle de l'âme. De plus, elle a besoin d'avoir l'*autorité divine* pour raison et pour base : sans cette autorité du *suprême Législateur*, elle serait toujours vague, indécise, flottante, et frappée d'avance de stérilité.

La Morale doit donc, pour tous ces motifs essentiels, suivre la Théodicée dans un cours de Philosophie.

Dissertation française.

SUJET.

Qu'est-ce que la Raison philosophique peut deviner de l'état psychologique de l'âme humaine après la mort?

RHÉTORIQUE.

Discours latin.

MATIÈRE.

Atticus Ciceroni gratias agit de sibi dedicato DE SENECTUTE dialogo.

Version latine.

TEXTE.

Devoirs de l'homme envers Dieu et envers son âme.

Primum instituti atque in lucem editi hominis officium est, proprium cognoscere auctorem, cognitumque suscipere, vitamque, id est divinum donum in divinum officium cultamque conferre; ut quod Dei munere sumpsit Dei devotione consummetur, atque id quod ab eodem indignus cepit eidem subjectus impendat. Sana quippe opinione agimur, ut eductos nos sicut ab ipso, ita ipsi arbitremur. Unde ille plane magnificeque perspicit Creatoris nostri in effingendo homine sententiam quisquis ita intelligit, quod nos et ipse et sibi fecit.

Optimum deinde est curam principalem animæ impendere, ut quæ utilitate prior est non sit consideratione posterior. Primas apud nos curas, quæ prima habentur, obtineant; summasque sibi sollicitudinis partes salus, quæ summa est, vindicet. Summam debemus observantiam Deo, animæ deinde maximam; atque ita tamen istud est ut, quum utrumque præcipuum sit, observari alterum sine altero nequaquam posse videatur. Ita quisquis Deo satisfecerit, animæ necesse est jam consuluerit; et rursus qui animæ consuluerit, necesse est Deo jam satisfecerit. Sic de summo apud nos utroque res transigitur, utili coacta compendio, ut, si quis unum sedulo impleverit, utrumque contulerit; quia ineffabili benignitate divina, ipsa utilitas fit Dei sacrificium.

S. EUCHER. *de Contemptu mundi*, 5-7.

SECONDE.

Version grecque.

TRADUCTION.

(Voir une première traduction dans le N° de Décembre 1874, t. VIII, p. 181).

Les malheurs des Carthaginois seraient de dignes sujets de tragédie pour Eschyle et Sophocle. Peut-être même le langage de ces poètes resterait au-dessous de ces infortunes. Cette ville, qui arrêta si long-

temps les armes romaines, ou plutôt qui disputa si souvent à la grande Rome la domination suprême et qui mit sa rivale sur le bord de l'abîme, est aujourd'hui la risée des barbares. Ces mêmes hommes, autrefois l'ornement d'un glorieux sénat, sont aujourd'hui errants à travers le monde, n'ayant d'autre ressource que les largesses de l'hospitalité. Leur vue seule nous arrache des larmes et nous apprend toute l'instabilité, toute l'inconstance des choses humaines. Plusieurs sont venus dans nos pays avec Célestiacus, je les ai vus, et la crainte m'a saisi ; car je ne sais, comme dit l'Écriture, ce que le lendemain nous prépare.

Je contemple avec admiration le vénérable, le très-magnifique Célestiacus. Il supporte courageusement cette épreuve, et le changement de sa fortune devient pour lui une source de sagesse. Il bénit le Maître de toutes choses et regarde comme un bien tout ce que Dieu a voulu, tout ce qu'il n'a pas empêché. Les voies de la Providence divine ne sont-elles pas ineffables ?

H. DE V.

Thème grec.

TEXTE.

La vertu naturelle et la vertu acquise.

Il me paraît que c'est un grand avantage d'être porté au bien sans nulle peine ; et il me semble que c'est un ruisseau tranquille qui, suivant sa pente naturelle, coule sans obstacle entre deux rives fleuries. Je trouve, au contraire, que ces gens vertueux par raison sont des jets d'eau, où l'art fait violence à la nature, et qui, après avoir jailli jusqu'au ciel, s'arrêtent bien souvent par le moindre obstacle.

COSTAR.

TROISIÈME.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N^o de Décembre 1874, tom. VIII, p. 183.)

Un chrétien des premiers siècles réfute quelques objections des païens.

De ce que nous n'avons point de temples ni d'autels, concluez-vous donc que nous cachons ce que nous adorons ? Quelle figure donnerais-je à Dieu, puisque, à le bien prendre, l'homme même est sa figure ? Quel temple lui élèverai-je, puisque cet univers tout entier, ouvrage de ses mains, ne peut le contenir ? Offrirai-je à Dieu des victimes et des hosties qu'il a créées pour mon usage, comme si je voulais lui renvoyer ses présents ? Ce serait une ingratitude ; un bon cœur, une âme pure, une

foi sincère, voilà les sacrifices qu'il demande. C'est le servir que de garder l'innocence ; c'est lui sacrifier que de pratiquer la vertu ; s'abstenir de la fraude, c'est se le rendre propice ; sauver la vie d'un autre, c'est égorger une victime de choix. Voilà nos sacrifices, voilà nos offrandes ; c'est ainsi que chez nous le plus juste est aussi le plus religieux. Mais, direz-vous, le Dieu que nous adorons, nous ne le montrons pas et ne le voyons pas. C'est parce que nous pouvons le sentir et ne pouvons le voir que nous croyons notre Dieu. Vous prétendez voir Dieu de vos yeux, et vous ne pouvez ni voir ni atteindre même cette âme qui vous anime et vous fait parler ! Mais peut-être Dieu ignore ce que fait l'homme, et, relégué dans son ciel, il ne peut ni aller au-devant de tous, ni connaître chacun en particulier. Vous vous trompez et vous vous abusez. Comment, en effet, Dieu serait-il loin de nous, lui qui remplit le ciel et la terre et tout ce qui est au-delà des limites de notre monde ? Partout il est non-seulement près de nous, mais en nous. Voyez le soleil ; il est attaché au ciel, et il se répand sur toute la terre, présent partout par sa lumière et se mêlant à tout. Combien plus Dieu, qui est l'auteur de toutes choses, de qui rien ne peut être séparé, se mêlera-t-il aux ténèbres, se mêlera-t-il à nos pensées, qui sont de véritables ténèbres ! Nous ne vivons pas seulement sous lui, mais, pour ainsi dire, avec lui.

S. R.

QUATRIÈME.

Thème latin.

TEXTE.

J. Racine à son fils malade.

Vous avez pu voir, mon cher enfant, par les lettres que j'écris à votre mère, combien je suis touché de votre maladie, et la peine extrême que je ressens de n'être pas auprès de vous pour vous consoler. Je vois que vous prenez avec beaucoup de patience le mal que Dieu vous envoie, et que vous êtes fort exact à faire tout ce qu'on vous dit ; il est très-important pour vous de ne vous point impatienter. J'espère que, avec la grâce de Dieu, il ne vous en arrivera aucun accident. J'aurai une sensible joie de recevoir de vos lettres ; mais ne m'écrivez que quand vous serez entièrement hors de danger. Quand je ne serai plus inquiet de votre mal, je vous écrirai des nouvelles du siège de Namur. Il y a lieu d'espérer que la place se rendra bientôt ; et je me réjouis d'autant plus, que cela pourra me mettre en état de vous voir bientôt après. Adieu, mon cher enfant, offrez bien au bon Dieu tout le mal que vous souffrez,

et remettez-vous à sa sainte volonté. Assurez-vous qu'on ne peut vous aimer plus que je vous aime, et que j'ai une fort grande impatience de vous embrasser.

SCIENCES.

SOLUTIONS DES QUESTIONS N° 3 ET 4

Insérées dans le n° de novembre 1874, t. VIII, pag. 90.

N° 3. — On donne deux ellipsoïdes concentriques, semblables et semblablement placés; si des points de l'un comme sommets, on décrit des cônes tangents à l'autre, deux quelconques de ces cônes se coupent suivant deux courbes planes.

Soient E' et E les deux ellipsoïdes; M un point de la surface E' .

Le cône dont le sommet est en M peut être considéré comme la surface enveloppe d'un plan tangent à E et passant par le point M .

L'équation de cette surface s'exprimera en prenant les dérivées de l'équation du plan tangent et des équations de condition, par rapport à x', y', z' .

Pour cela, soient x_1, y_1, z_1 les coordonnées d'un point M de la surface de l'ellipsoïde E' .

x', y', z' les coordonnées du point de tangence d'un plan tangent à E et passant en M .

L'équation du plan tangent sera

$$\frac{xx'}{a^2} + \frac{yy'}{b^2} + \frac{zz'}{c^2} = 1.$$

Les équations de conditions seront

$$\frac{x'x_1}{a^2} + \frac{y'y_1}{b^2} + \frac{z'z_1}{c^2} = 1$$

et l'équation de l'ellipsoïde E

$$\frac{x'^2}{a^2} + \frac{y'^2}{b^2} + \frac{z'^2}{c^2} = 1.$$

Ces équations, différenciées par rapport à x', y', z' donnent :

$$x = \alpha x' + \beta x_1 \quad (1)$$

$$y = \alpha y' + \beta y_1 \quad (2)$$

$$z = \alpha z' + \beta z_1 \quad (3)$$

Pour éliminer les facteurs indéterminés α, β , multiplions les 3 équations respectivement par les rapports $\frac{x'}{a^2}, \frac{y'}{b^2}, \frac{z'}{c^2}$ et ajoutons, il vient

$$1 = \alpha + \beta \quad (4)$$

Multiplions de nouveau ces mêmes équations respectivement par les rapports $\frac{x}{a^2}$, $\frac{y}{b^2}$, $\frac{z}{c^2}$ et ajoutons, nous aurons, à cause de l'équation du plan tangent,

$$\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} + \frac{z^2}{c^2} = \alpha + \beta \left(\frac{xx_1}{a^2} + \frac{yy_1}{b^2} + \frac{zz_1}{c^2} \right)$$

Convenons, pour simplifier l'écriture, de poser

$$\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} + \frac{z^2}{c^2} = A + 1; \text{ d'où } A = \frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} + \frac{z^2}{c^2} - 1 \quad (a)$$

$$\frac{xx_1}{a^2} + \frac{yy_1}{b^2} + \frac{zz_1}{c^2} = B + 1; \text{ d'où } B = \frac{xx_1}{a^2} + \frac{yy_1}{b^2} + \frac{zz_1}{c^2} - 1 \quad (b)$$

l'équation précédente s'écrira

$$A + 1 = \alpha + \beta (B + 1)$$

et à cause de l'équation (4)

$$A = \beta B \quad (5)$$

Multiplions encore les mêmes équations, respectivement, par $\frac{x_1}{a^2}$, $\frac{y_1}{b^2}$, $\frac{z_1}{c^2}$. il vient, à cause de la 1^{re} équation de condition

$$\frac{xx_1}{a^2} + \frac{yy_1}{b^2} + \frac{zz_1}{c^2} = \alpha + \beta \left(\frac{x_1^2}{a^2} + \frac{y_1^2}{b^2} + \frac{z_1^2}{c^2} \right)$$

Simplifions encore l'écriture, en posant

$$\frac{x_1^2}{a^2} + \frac{y_1^2}{b^2} + \frac{z_1^2}{c^2} = A_1 + 1$$

$$\text{d'où} \quad A_1 = \frac{x_1^2}{a^2} + \frac{y_1^2}{b^2} + \frac{z_1^2}{c^2} - 1. \quad (c)$$

On obtient :

$$B + 1 = \alpha + \beta(A_1 + 1)$$

$$\text{et, à cause de (4)} \quad B = \beta A_1 \quad (6)$$

En combinant (5) et (6) on trouve aisément

$$A A_1 = B^2$$

Equation qui devient, lorsqu'on y remplace A, A₁ et B par leurs valeurs (a), (b), (c)

$$(7) \quad \left(\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} + \frac{z^2}{c^2} - 1 \right) \left(\frac{x_1^2}{a^2} + \frac{y_1^2}{b^2} + \frac{z_1^2}{c^2} - 1 \right) = \left(\frac{xx_1}{a^2} + \frac{yy_1}{b^2} + \frac{zz_1}{c^2} - 1 \right)^2$$

Telle est l'équation du cône dont le sommet est en M.

Si maintenant nous envisageons un autre cône dont le sommet soit sur la même surface E', sa relation

$$\frac{x_1^2}{a^2} + \frac{y_1^2}{b^2} + \frac{z_1^2}{c^2} = 1$$

ne changera pas, puisque par hypothèse les deux ellipsoïdes sont concentriques, semblables et semblablement placées,

$$\text{c'est-à-dire que } \frac{x_1^2}{a^2} + \frac{y_1^2}{b^2} + \frac{z_1^2}{c^2} = 1 = \frac{x_2^2}{a^2} + \frac{y_2^2}{b^2} + \frac{z_2^2}{c^2} = 1.$$

L'équation d'un second cône dont le sommet x_2, y_2, z_2 serait encore sur E' pourrait donc s'écrire

$$\left(\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} + \frac{z^2}{c^2} - 1 \right) \left(\frac{x_1^2}{a^2} + \frac{y_1^2}{b^2} + \frac{z_1^2}{c^2} - 1 \right) = \left(\frac{xx_2}{a^2} + \frac{yy_2}{b^2} + \frac{zz_2}{c^2} - 1 \right)^2$$

En retranchant cette expression de l'équation (7) on trouve

$$\left(\frac{xx_1}{a^2} + \frac{yy_1}{b^2} + \frac{zz_1}{c^2} - 1 \right)^2 - \left(\frac{xx_2}{a^2} + \frac{yy_2}{b^2} + \frac{zz_2}{c^2} - 1 \right)^2 = 0.$$

Cette équation est visiblement satisfaite par les coordonnées des points communs aux deux cônes; de plus, on voit qu'elle se décompose en deux équations du 1^{er} degré; les intersections des deux cônes sont donc des courbes planes.

N° 4. — Exprimer $\iint dx dy \left(1 + \frac{dz^2}{dx^2} + \frac{dz^2}{dy^2} \right)^{\frac{1}{2}}$

en fonction de θ et de φ seuls, à l'aide des relations

$$\begin{aligned} (1) \quad & x = a \sin \theta \cos \varphi \\ (2) \quad & y = b \sin \theta \sin \varphi \\ (3) \quad & \frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} + \frac{z^2}{c^2} = 1 \end{aligned}$$

En combinant entre elle les relations (1), (2), (3) on trouve successivement

$$\begin{aligned} \frac{z^2}{c^2} &= 1 - \sin^2 \theta (\cos^2 \varphi + \sin^2 \varphi) \\ z^2 &= c^2 (1 - \sin^2 \theta) \\ z &= c \cos \theta \end{aligned}$$

Différentions z par rapport à x et à y , les dérivées seront

$$\begin{aligned} \frac{dz}{dx} &= - \frac{c \sin \theta \cos \varphi}{a \cos \theta} \\ \frac{dz}{dy} &= - \frac{c \sin \theta \sin \varphi}{b \cos \theta} \end{aligned}$$

D'autre part, en calculant séparément dx et dy , puis multipliant et simplifiant, on trouve

$$dx dy = ab \cos \theta \sin \theta d\theta d\varphi$$

Ces valeurs substituées dans l'intégrale donnent, toutes simplifications effectuées,

$$\iint \sin \theta d\theta d\varphi [a^2 b^2 \cos^2 \theta + c^2 \sin^2 \theta (a^2 \sin^2 \varphi + b^2 \cos^2 \varphi)]^{\frac{1}{2}}$$

QUESTIONS.

Un professeur de seconde d'une institution libre nous adresse la lettre suivante, que nous publions, parce que nous pensons que beaucoup de nos abonnés la liront avec plaisir et adhéreront avec empressement à la proposition qui nous est faite. (*Note de la Rédaction*).

Permettez-moi de vous faire part d'une pensée qui m'est suggérée par Balmès. Ce grand écrivain signale, comme un moyen d'exercer la sagacité des jeunes gens et de connaître l'élévation de leur intelligence en même temps que la direction de leurs idées, la position de certaines questions faciles à résoudre par le simple bon sens, et susceptibles de deux réponses. Ce serait peut-être une ressource pour varier les « récréations littéraires » proposées par la *Revue*. On demanderait aux élèves des réponses courtes et précises, et on insérerait celles qui auraient le plus de valeur. Cette innocente rivalité entre les élèves des maisons chrétiennes piquerait la curiosité et leur insinuerait doucement un certain nombre de notions et d'appréciations utiles. — D'ailleurs, le champ le plus vaste est ouvert aux professeurs qui voudraient entrer dans ces vues et proposer de pareilles questions. On peut les puiser dans les pensées littéraires et morales propres à orner l'esprit et à former le cœur.

Voyez s'il ne serait pas utile de communiquer cette pensée aux lecteurs de la *Revue*. Je vous envoie aujourd'hui trois questions que vous mettrez en circulation, si vous le jugez à propos.

Veillez agréer, etc.

G. D. P.

QUESTIONS.

1. — Pourquoi, dans une œuvre littéraire, ne s'attache-t-on avec intérêt qu'à ce qui touche l'homme, et se rapporte à l'homme?
2. — Pourquoi le sentiment de la pitié, dans une œuvre littéraire, est-il plus intéressant que celui de l'admiration?
3. — On dit que l'amitié aveugle, et que la haine aveugle. Lequel de ces deux sentiments aveugle le plus, et pourquoi?

CORRESPONDANCE.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je suis surpris que l'on n'ait élevé aucune réclamation au sujet de l'*Aululaire* de Plaute, que le catholique libéral, M. de Cumont, a imposée pour le baccalauréat. Quel prêtre pourra, sans rougir, faire expliquer ce passage de l'acte II, scène 1 :

Post mediam ætatem qui mediam ducit uxorem domum,
Si eam senex anum prægnantem fortuitu fecerit, etc.

de toute la scène VIII de l'acte IV, qui roule tout entière sur le qui-proquo de la marmite et de la fille d'Euclion, où l'on retrouve à chaque instant ces expressions : *tangere, tactio, attactam*? Et qui peut songer sans effroi aux pensées que de pareilles expressions éveilleront certainement dans l'âme des enfants? Molière, dans son *Avare*, a été chaste, si on le compare à Plaute.

Qu'avions-nous besoin de Plaute pour fortifier nos études? Ils bième que l'on prenne à tâche de dégrader la jeunesse par tous les moyens possibles. On s'est bien gardé de nous donner des Saints Pères pour le baccalauréat; probablement nos savants de l'Université les trouvent trop petites gens pour eux.

Je ne vous demande pas de publier cette lettre; vous pourrez faire de mes observations le cas que vous voudrez; mais il me semble qu'il serait bon d'attirer l'attention de l'épiscopat sur de pareilles manœuvres, qui tendent à gâter la jeunesse, en éveillant en elle des idées si mauvaises.

Agréez, etc.

V. R.

Le Gérant,
E. TROTMAN.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

Nous ne saurions trop recommander à nos abonnés le journal *LES MISSIONS CATHOLIQUES*, *Bulletin hebdomadaire illustré*, publié par l'*Ouvrage de la Propagation de la foi*.

Ce recueil qui, par ses gravures exécutées avec un soin remarquable, peut rivaliser avec les plus belles publications illustrées de notre époque, permet de suivre jour par jour les travaux et les souffrances des Missionnaires de la Foi dans le monde entier.

Les récits de voyages qu'il publie en font une des sources les plus précieuses pour la science géographique, et offrent à tous le plus grand intérêt.

Honorées trois fois de la bénédiction et des encouragements du Saint-Père, *Les Missions catholiques* se recommandent également au clergé, aux gens du monde et aux maisons d'éducation.

ANNALES DU SAINT-SACREMENT ET DU SACRÉ-CŒUR

Les *Annales du Saint-Sacrement* ont commencé, au 1^{er} janvier 1875, avec leur 17^e année, une *nouvelle série* qui permettra, grâce à l'élargissement de son cadre, de parler davantage du *Sacré Cœur* et des autres *Ouvrages eucharistiques*.

Les *Annales du Saint-Sacrement*, honorées d'un bref de S. S. le Pape Pie IX et approuvées par plusieurs évêques, ont été fondées à Lyon en 1858, pour répondre aux intentions du Souverain-Pontife, qui venait de donner une *Encyclique* sur la dévotion au Saint-Sacrement. Elles ont pour but :

1^o De propager cette dévotion, la plus ardente et la plus salutaire, en la faisant connaître, à l'aide du dogme, de la morale, de l'histoire, de la poésie, des faits édifiants et de la publicité donnée aux ouvrages relatifs à l'Eucharistie ;

2^o De servir de *lien* et de *moniteur* à toutes les œuvres vouées spécialement au culte de la divine Eucharistie et du *Sacré Cœur* ;

3^o De constituer entre les lecteurs des *Annales* une association de zèle et de prières en l'honneur du Saint-Sacrement. En conséquence, tous nos associés sont engagés à unir leurs intentions dans la prière, surtout le jeudi de chaque semaine et aux fêtes du Saint-Sacrement qui sont celles des *Annales* ; ils sont priés de faire œuvre de zèle, en formant des *dizaines* dans toutes les classes de la société, afin qu'en propageant les *Annales* on multiplie les lecteurs et nos associés.

Voici un extrait de la lettre que Mgr de Ségur vient d'adresser à l'éditeur des *Annales*, *nouvelle série* :

« Cher Monsieur,

« Dieu soit béni de la bonne nouvelle que vous m'annoncez ! L'union de la dévotion au Saint-Sacrement et la dévotion au *Sacré Cœur* dans vos pieuses *Annales* va leur donner un nouveau prix.

« A tous les points de vue, je fais mille vœux pour que cette excellente publication devienne de plus en plus vivante, etc.

« Paris, 10 décembre 1874, en la fête de Notre-Dame de Lorette.

« † L. G. DE SÉGUR,

« *Chanoine-évêque de Saint-Denys.* »

MODE DE PUBLICATION ET DE SOUSCRIPTION. — Les *Annales du Saint-Sacrement* (nouvelle série) paraissent désormais très-régulièrement le 1^{er} de chaque mois, en une livraison de 36 pages in-18, avec couverture imprimée, et forment, à la fin de l'année, un beau volume de 432 pages.

Le prix de la souscription est de 4 fr. 20 pris au bureau ou 4 fr. 50 par la poste ; on ne souscrit que par dix abonnements à la fois.

Chaque souscripteur est établi chef de dizaine et correspond directement avec le bureau des *Annales*, dont le siège est désormais établi chez M. JOSSEKAND, libraire, place Bellecour, 3, à Lyon.

Les abonnements se font pour un an à partir du 1^{er} janvier de chaque année.

Les dix abonnements pris au bureau coûtent 12 fr., et 15 fr. *franco* pour toute la France.

LA SEMAINE DU CLERGÉ

PARAISANT LE MERCREDI

PRIX DE L'ABONNEMENT : 20 FRANCS PAR AN

Payables d'avance, soit en billets de Banque, soit en un mandat sur la poste à l'ordre de M. Vivès, gérant, rue Delambre, 13, à Paris. — On ne peut s'abonner pour moins d'un an. — La collection de la *SEMAINE DU CLERGÉ* sera envoyée à ceux qui en feront la demande.

SOMMAIRE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON :

Prédication. I. Thème homélitique sur l'évangile du deuxième dimanche après l'Épiphanie. M. l'abbé HERMAN.

II. Instructions familières sur le symbole des apôtres. — 34^e *instruction* : Sépulture de notre divin Sauveur; sa descente aux limbes. M. l'abbé LOBRY.

Échos de la chaire contemporaine. Conférence de Notre-Dame par le R. P. Matignon, S. J. Jésus-Christ et les unités sociales; Première conférence : le Citoyen. P. D'HAUTERIVE.

Actes officiels du saint-siège. Allocution Consistoriale. Provision d'Églises.

Liturgie. Les sacramentaux: Des processions (29^e article). M. l'abbé ÉCALE.

Écriture sainte. Quels sont les droits de la critique sur notre Vulgate latine? (4^e article). M. le chan. CRAMPON.

Droit canonique. Du concours pour la nomination aux cures (3^e article). Mgr PELLETIER.

Patrologie. Catechèses scolastiques d'Allemagne (1^{er} article). M. l'abbé Pror.

Biographie. Personnages catholiques contemporains. M. de Montalembert (suite). Mgr FÈVRE.

Chronique hebdomadaire. Rome. France. Alsace-Lorraine. Suisse. Allemagne. Syrie. Afrique. P. D'HAUTERIVE.

LIBRAIRIE ADRIEN LE CLÈRE
HENRI LE CLÈRE, REICHEL et C^{ie}, Successeurs
Éditeurs de N. S. P. le Pape et de l'Archevêché de Paris.
Rue Cassette, 39, à Paris.

JOSÉPHINE SAZERAC DE LIMAGNE

JOURNAL, PENSÉES ET CORRESPONDANCE

PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE.

1 beau vol. in-18 Jésus en caractères elzéviriens. Prix : 3 f., *franco* 3 f. 50.

Le 4 janvier 1873, vers le soir, s'éteignait à Paris, des suites d'une maladie de poitrine, une jeune personne, mademoiselle Joséphine Sazerac de Limagne. Le suprême amour de cette âme qui quittait la terre avait été Jésus-Christ, et le Seigneur, voulant mettre un terme aux souffrances de la jeune malade et la récompenser, l'invitait à quitter son lit de douleur dans l'instant même où l'Eglise célébrait le souvenir de la manifestation du Sauveur aux hommes.

Cette mort était le couronnement d'une vie calme et pleine tout à la fois d'harmonie, de courage et d'humilité.

Mademoiselle de Limagne, née le 10 juillet 1848, avait pris de bonne heure l'habitude de noter les petits incidents de ses journées ; plus tard elle ajouta peu à peu à ces comptes-rendus les réflexions que lui suggéraient ses retours sur elle-même, le spectacle de la vie humaine et les terribles événements qui se sont succédés en France durant ces dernières années. Ces modestes petits carnets de jeune fille, dont beaucoup ont été brûlés par l'auteur, ainsi que le carnet contenant le journal de 1869, et qui tous ont été écrits, est-il besoin de le dire ? sans la moindre préoccupation de publicité ultérieure, ont servi à faire la présente publication. Il eût été facile de la rendre plus volumineuse, mais on a préféré se borner aux notes qui étaient l'expression de tel ou tel état de l'âme ou qui avaient trait à quelque événement public. C'est surtout l'histoire d'une âme qu'on a voulu donner.

Bien des pages charmantes ont été sacrifiées, bien des récits pleins de fraîcheur ont été mis de côté, parce que ces récits contenaient quelque nom propre ou certains détails trahissant un nom propre.

Du reste, dans le spectacle de la vie humaine, rien n'intéresse davantage, rien ne passionne comme la lutte contre la souffrance et contre la mort, et, à ce point de vue, l'œuvre de mademoiselle de Limagne offre bien des passages que le lecteur ne lira pas sans une émotion profonde.

LE DROIT

DES CATHOLIQUES DE SE DÉFENDRE

OU LA GUERRE D'APRÈS LA MORALE CHRÉTIENNE

Par le chanoine J. Torrès Asensio,

Professeur de Théologie, Missionnaire apostolique.

Un volume in-8° de 112 pages. Prix, *franco*..... 2 fr.

Dans les temps troublés et incertains que nous traversons et au milieu des attaques violentes qui sont dirigées contre toutes les bases de la société, les catholiques doivent connaître tous leurs devoirs et tous leurs droits ; ils doivent être prêts à tout instant à sauver la civilisation chrétienne dont ils sont les défenseurs. Dans les circonstances actuelles, il est certainement opportun de tirer de l'oubli le droit chrétien sur la guerre, de déterminer et de préciser les devoirs qui incombent aux catholiques. Il importe, en prévision des événements qui pourraient surgir, que les consciences soient éclairées, que tous les points litigieux soient résolus.

S'appuyant dans une matière si délicate sur les Pères de l'Eglise et les maîtres les plus autorisés, l'auteur a pris la plume pour exposer la doctrine chrétienne touchant la guerre et le droit de légitime défense dont jouissent les catholiques. Son ouvrage, soumis au jugement souverain du Saint-Père, sera indispensable et précieux à tous les hommes avides de vérité.

UNION DES ŒUVRES OUVRIÈRES CATHOLIQUES

32, rue de Verneuil, Paris.

CONGRÈS DE VERSAILLES

1870

1 vol. grand in-8°. Prix : 2 fr.

CONGRÈS DE NEVERS

1871

(épuisé).

CONGRÈS DE POITIERS

1872

1 vol. grand in-8°. Prix : 2 fr.

CONGRÈS DE NANTES

1873

1 vol. grand in-8° (436 pag.) Prix : 4 fr.

CONGRÈS DE LYON

(sous presse).

ANNUAIRE

DES ŒUVRES OUVRIÈRES CATHOLIQUES DE FRANCE

1873-74

Publié par le Bureau central. — Prix : 0 fr. 75 c.

RECENSEMENT

DES ŒUVRES DE MILITAIRES, DE MARINS ET DE MOUSSES

Publié par le Bureau central. — Prix : 0 fr. 20 c.
